



Comprendre l'autorité de l'assemblée

Auteur et éditeur de la série Jonathan Leeman

© 2024 Publications Chrésiennes Inc. Tous droits r serv s.
La reproduction, la transmission ou la saisie informatique du pr sent ouvrage, en totalit  ou en partie, sous quelque forme ou par quelque proc d  que ce soit,  lectronique, photographique ou m canique est interdite sans l'autorisation  crite de l' diteur. Pour usage personnel seulement.

Toute citation de 500 mots ou plus de ce document est soumise   une autorisation  crite de Publications Chr tiennes (info@pubchret.org). Pour toute citation de moins de 500 mots de ce document le nom de l'auteur, le titre du document, le nom de l' diteur et la date doivent  tre mentionn s.



Comprendre l'autorité de l'assemblée

Auteur et éditeur de la série Jonathan Leeman

Édition originale en anglais sous le titre :
Understanding the Congregation's Authority
Copyright © 2016 par 9Marks et Jonathan Leeman
Publié par B&H Publishing Group.
Tous les droits internationaux sont détenus par 9Marks.
525 A Street NE, Washington DC 20002, U.S.A.
Traduit et publié avec la permission de 9Marks. Tous droits réservés.

Pour l'édition française :
Comprendre l'autorité de l'assemblée
© 2024 Publications Chrésiennes, Inc.
Publié par Éditions Cruciforme
509, rue des Érables, Trois-Rivières (Québec)
G8T 7Z7 – Canada
Site Web : www.editionscruciforme.org
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés.

Traduction : Loanne Procopio
Adaptation de couverture et mise en page : Nadia Fauteux

ISBN : 978-2-925399-28-5 (broché)
ISBN : 978-2-925399-29-2 (eBook)

Dépôt légal – 2^e trimestre 2024
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

« Éditions Cruciforme » est une marque déposée de Publications
Chrésiennes, Inc.

Sauf mention contraire, les citations bibliques sont tirées de la Nouvelle
Édition de Genève (Segond, 1979) de la Société Biblique de Genève.
Avec permission.

TABLE DES MATIÈRES

Préface de la série	v
Chapitre 1. Le plan de Jésus pour la formation de disciples	1
Chapitre 2. Une vue d'ensemble	15
Chapitre 3. Adam avait un travail à faire.....	27
Chapitre 4. Jésus confie maintenant ce travail à votre Église	39
Chapitre 5. Vos pasteurs vous forment pour que vous puissiez accomplir votre travail	57
Conclusion : Vos responsabilités	69
Appendice : Des éléments de réponses aux critiques du modèle congrégationaliste dirigé par les anciens	77

PRÉFACE DE LA SÉRIE

La vie chrétienne se vit avec l'Église. Chacun des livres de cette série est façonné par cette conviction.

Et à son tour, cette conviction affecte la manière dont chaque auteur traite de son sujet. Par exemple, la cène n'est pas un acte privé et mystique entre vous et Jésus. C'est un repas pris en famille lors duquel vous communiez avec Christ et avec son peuple. Le Grand Mandat missionnaire n'est pas une licence autorisant chacun à aller vers les nations pour témoigner de Jésus tout seul dans son coin. C'est une obligation donnée à l'Église tout entière d'accomplir ce mandat avec l'Église tout entière. L'autorité de l'Église appartient non seulement aux responsables de celle-ci, mais à toute l'assemblée qu'elle constitue. Chacun de ses membres est appelé à se mettre à l'œuvre, vous y compris.

Les livres de cette série sont tous *destinés* au membre d'Église ordinaire. C'est un point crucial. En effet, si la vie chrétienne est vécue avec l'Église, alors vous, croyant baptisé et membre d'une assemblée, devez absolument comprendre ces sujets fondamentaux. Jésus vous exhorte à promouvoir et à protéger le message de l'Évangile, et il vous appelle aussi à promouvoir et à protéger le peuple de l'Évangile, c'est-à-dire l'Église. Ces livres s'attachent à vous expliquer comment le faire.

Si Christ est le directeur général de sa société (l'entreprise du ministère de l'Évangile), alors vous en êtes un actionnaire. Que fait un bon actionnaire ? Il connaît son entreprise, il analyse le marché et il observe la concurrence. Il veut que son investissement rapporte le plus

possible. Et si vous êtes chrétien, c'est dans l'Évangile que vous avez investi votre vie entière. L'objectif de cette série est donc de vous faire participer au projet glorieux de Dieu pour son Évangile en vous aidant à maximiser la bonne santé et la rentabilité de votre assemblée locale pour le royaume des cieux.

Alors, êtes-vous prêt à vous mettre au travail ?

Jonathan Leeman

Éditeur de la série

CHAPITRE 1

Le plan de Jésus pour la formation de disciples

À votre avis, que fait votre pasteur en ce moment précis ? Peut-être est-il en train de penser à vous et de prier pour vous, ainsi que pour les autres membres de votre Église. Voilà qui ne me surprendrait pas.

Peut-être qu'il prie afin que vous grandissiez dans votre relation avec Christ. En effet, la Bible lui a appris que votre relation avec Christ est liée à votre amour envers les autres membres de l'Église. Il a étudié des versets comme celui-ci, dans lequel Jésus déclare :

Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. À ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres (Jn 13.34,35).

Si vous êtes chrétien, votre amour pour votre Église devrait être aussi fort que celui de Jésus pour vous. Et quel est l'amour que Jésus a eu pour vous ? Il est mort sur la croix pour le pardon de vos péchés, et ainsi, il vous a consacré à Dieu. Si vous ne pouvez pas mourir pour le péché des gens, vous pouvez néanmoins aider les membres de votre

Église à rester consacrés à Dieu. Le terme *consacré* est un mot un peu vieillot, mais il est utile. Il signifie mettre à part, dédier au Dieu saint. Christ a sanctifié l'Église. Je suppose que votre pasteur désire que vous aidiez vos frères et sœurs en Christ à vivre cette sanctification. Et si le Saint-Esprit de Dieu habite en vous, vous désirerez vous aussi les aider à être saints, à former un peuple consacré.

Vous ressentez ce désir de temps à autre, n'est-ce pas ?

Les pasteurs veulent aider les membres d'Église à devenir mutuellement redevables pour leur croissance. Le problème, c'est que ces mêmes pasteurs ont souvent recours au dernier programme en vogue pour faire des disciples – une trousse « clés en main » recommandée lors de leur conférence pastorale préférée. Ces outils ou ces livres à succès sur la formation des disciples décrivent l'explosion numérique de telle ou telle Église (gloire à Dieu !), et concluent leur récit couronné de réussite ainsi : « Voilà comment j'ai procédé. Maintenant, faites-en autant ! » Leurs méthodes et leurs résultats sont-ils reproductibles dans d'autres Églises ? Rien ne le garantit.

Je ne vous proposerai pas un programme de formation de disciples « clés en main ». Je voudrais plutôt vous en recommander un qui existe déjà et qui a fait ses preuves : celui que Jésus a détaillé dans *son* livre, et qui s'adresse aussi bien à vous qu'à votre pasteur. Ce programme, c'est le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens.

Un changement de sujet ?

À ce stade-ci de mon exposé, c'est presque comme si j'entendais le son d'un tourne-disque dont on aurait brutalement poussé l'aiguille : « Scraaaaaaatch ! » Je pense que si j'étais devant vous, la pièce deviendrait soudainement silencieuse. Ensuite, les gens s'échangeraient des regards étonnés, et quelqu'un finirait par dire, d'un ton moqueur : « Le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens ? Attendez, est-ce qu'on parlait bien des relations en vue de la formation de disciples de Christ au sein de l'Église ? »

Tout à fait.

« Vous êtes sérieux ? »

Je suis sérieux.

« C'est un peu difficile à prononcer, non ? »

Je vous l'accorde.

« Mais il me semble que le congrégationalisme dirigé par les anciens est plutôt lié à la gouvernance de l'Église. J'ai l'impression que vous venez de changer de sujet. »

Ce n'est pourtant pas le cas. Si le congrégationalisme dirigé par les anciens est effectivement une structure pour gouverner l'Église, c'est aussi le « programme » établi par Jésus pour que l'Église tout entière endosse la responsabilité de l'Église tout entière, et pour que chaque membre soit formé pour accomplir cette tâche. C'est le plan de Jésus pour faire des disciples.

Prenons un pas de recul. Lorsque l'on pense à la gouvernance de l'Église, c'est souvent dans le but de déterminer qui détient l'autorité finale pour prendre une décision. Il existe quatre positions fondamentales :

- *Le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens ou les pasteurs* soutient que la Bible donne cette autorité finale à l'assemblée réunie, elle-même dirigée par les pasteurs ou anciens. (Dans ce livre, j'emploierai les termes « pasteurs » et « anciens » de manière interchangeable puisque le Nouveau Testament le fait également.)
- *Le modèle de gouvernance par les anciens* considère que l'autorité finale appartient aux anciens d'une Église indépendante.
- *Les presbytériens* donnent l'autorité aux rassemblements des anciens de plusieurs Églises.
- *Les épiscopaliens* (anglicans, méthodistes, catholiques romains, etc.) remettent à un évêque l'autorité sur plusieurs Églises.

Les défenseurs de chacune de ces quatre positions affirment que l'autorité *ultime* revient à Jésus et à sa Parole. La différence se situe au niveau de la décision définitive sur des questions telles que l'acceptation de nouveaux membres, la discipline d'Église, le retrait du statut d'ancien dans les cas de disqualification, la modification d'une confession de foi, ou encore l'approbation d'un budget.

L'objectif principal de cet ouvrage n'est pas d'étudier ces autres modèles de gouvernance ou de répondre aux critiques envers le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens (c'est le sujet de l'appendice). En effet, les quelques pages de ce livre ne suffiraient pas à atteindre un tel objectif. Si vous désirez lire un ouvrage plus apologétique à propos de ces autres traditions, j'ai écrit *Don't Fire Your Church Members: The Case For Congregationalism* (Ne congédiez pas les membres de votre Église : arguments en faveur du congrégationalisme) publié en 2016 aux éditions B&H Academic. Dans le présent ouvrage, je cherche simplement à répondre à la question : « Que dit la Bible à ce sujet ? »

Toutefois, je dois admettre que la réputation du congrégationalisme est loin d'être excellente. Les exemples sont nombreux. Vous en connaissez peut-être. Je pense aux membres de cette Église baptiste qui étaient incapables de se mettre d'accord sur la couleur des stores dans le sanctuaire. La moitié des membres voulait qu'ils soient blancs, l'autre moitié les voulait marron. Ils ont donc embauché un consultant qui leur a rendu son avis final : les stores devraient être... beiges (en voilà un bon consultant !). L'exemple ici peut faire sourire. D'autres, cependant, sont bien plus douloureux. Je pense à cette femme et cet homme afro-américains qui, la veille de leur mariage, ont reçu un appel de leur pasteur baptiste. Ce dernier voulait savoir s'ils seraient d'accord de déplacer la cérémonie dans le bâtiment d'une Église afro-américaine non loin du leur. En effet, leur propre Église, composée en majeure partie de gens de race blanche, menaçait de licencier le pasteur s'il conduisait la cérémonie dans leur sanctuaire. Malheureusement, le pasteur s'est soumis à l'avis de l'Église. Dans de telles situations, le congrégationalisme s'est transformé en démocratie et les membres des Églises votent sur tout.

Les réunions des membres de l'Église ressemblent alors à des débats publics dans la sphère politique. Les pasteurs y sont traités comme des représentants élus que l'on peut chasser de leur poste s'ils ne répondent pas à toutes les attentes de leurs électeurs.

Et c'est ce modèle que j'appelle le plan de Jésus pour faire des disciples ?

Je comprends qu'en apprenant l'existence de tels incidents, nombreux sont ceux qui ne veulent rien avoir à faire avec le congrégationalisme. Après tout, la Bible ne nous appelle pas, en tant qu'Église tout entière, à voter (et encore moins à nous diviser) sur des questions comme la couleur des stores. Et elle nous appelle encore moins à user de négociations musclées pour inciter nos responsables à faire subir de la discrimination à des minorités.

Je suis d'accord. Je ne veux ni appeler le congrégationalisme « une démocratie » ni défendre une utilisation détournée, voire abusive, du congrégationalisme. Les êtres humains pécheurs que nous sommes tendent à faire un mauvais usage des bons cadeaux de Dieu. À l'image de l'autorité des parents et des pasteurs, ou des policiers et des présidents, il arrive que l'autorité de l'assemblée soit mal utilisée et mal comprise. C'est la triste réalité. Pourtant, ce n'est pas parce que certaines relations conjugales deviennent abusives que nous devrions abandonner l'idée du mariage, n'est-ce pas ?

Voilà pourquoi le congrégationalisme que nous désirons est profondément biblique. Voilà pourquoi un congrégationalisme profondément biblique sera *dirigé par les pasteurs ou les anciens*. Comme nous l'avons dit précédemment, l'autorité *finale* appartient à Jésus et à sa Parole. Les pasteurs enseignent la Parole ; par conséquent, là où les pasteurs dirigent, l'assemblée devrait habituellement suivre. Nous reviendrons à cette relation entre l'autorité de l'assemblée et l'autorité des anciens dans le chapitre 5. Pour le moment, contentons-nous de dire ceci : c'est l'Église qui a le dernier mot sur toute décision relative à ce que l'Église est (son identité) et ce que l'Église croit (ses convictions).

Ces questions seront traitées dans le chapitre 4. Toutefois, les anciens doivent diriger et conduire l'assemblée lorsqu'elle prendra ces décisions.

Voici donc ce que j'appelle le plan de Jésus pour la formation de disciples.

La première partie du plan de Jésus : la responsabilité de l'assemblée

Pour comprendre le lien qui existe entre le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens, d'une part, et le discipulat, d'autre part, nous devons réfléchir aux deux parties du plan de Jésus. La partie *congrégationaliste* requiert que vous ayez, en tant que membre d'une Église, une responsabilité envers les autres membres de votre Église. C'est la tâche que cette partie du plan vous confie.

Pour la mener à bien, vous devez connaître l'Évangile, étudier l'Évangile, protéger le ministère de l'Évangile dans votre Église, et œuvrer à la progression de l'Évangile dans la vie des autres membres de l'Église et dans celle de personnes qui n'en font pas encore partie. Ou pour le dire autrement, vous êtes appelé à garder votre Église, à veiller sur elle, afin qu'elle reste consacrée à Dieu – tout comme Adam devait prendre soin du jardin d'Éden, et les prêtres israélites devaient s'occuper du temple, afin qu'ils restent consacrés à Dieu.

Je pars du postulat que la responsabilité découle de l'autorité. On ne peut pas être responsable d'accomplir une tâche à moins d'avoir été autorisé à la remplir. Si l'on ne me confie pas l'autorité qui m'est nécessaire pour faire mon travail, alors on ne peut pas vraiment s'attendre à ce que je l'effectue ! Cela reviendrait à me dire de nettoyer un bâtiment sans m'en remettre les clés.

Fondamentalement, la partie congrégationaliste affirme que l'Église rassemblée détient l'autorité parce que Jésus l'autorise explicitement, et parce qu'il confère à chaque croyant la responsabilité de proclamer et de protéger à la fois son Évangile et son peuple, comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent.

La seconde partie du plan de Jésus : la formation par les anciens

Réfléchissez-y un instant : qui forme et équipe les croyants en vue d'accomplir leur tâche ? Qui leur enseigne l'Évangile et leur montre comment celui-ci s'applique à chaque domaine de leur vie ? Qui les entraîne à discerner entre une véritable profession de foi et une fausse profession de foi, afin qu'ils s'assurent que l'Église reste consacrée au Seigneur ?

Ce sont les pasteurs ou les anciens !

Voilà qui nous amène à considérer la seconde partie du plan de Jésus pour la formation de disciples : *la direction des anciens*. Les membres de l'assemblée ont besoin que ses responsables les forment pour accomplir leur tâche. L'apôtre Paul explique ainsi que Jésus « a donné les uns [...] comme bergers et enseignants. Il l'a fait pour former les saints aux tâches du service en vue de l'édification du corps de Christ » (Ép 4.11,12, S21). Que font les bergers, autrement dit les pasteurs ? Ils forment les membres. Que font les saints, autrement dit les croyants ? Ils accomplissent les tâches du service. Les deux parties du plan de Christ fonctionnent ensemble :

La direction des anciens → vous donne une formation pour accomplir une tâche

Le congrégationalisme → vous donne une tâche à accomplir

En quelques mots, voilà ce qu'est le modèle de Jésus pour faire des disciples. Nous pouvons également le présenter de façon mathématique :

leadership des anciens + autorité de l'assemblée = discipulat

Additionnez ces deux variables, et vous obtiendrez le plan de Jésus pour la formation de disciples.

Certains s'inquiètent parce que le congrégationalisme place les décisions de l'Église entre les mains de membres qui possèdent peu de maturité, comme le prouvent les exemples de la couleur des stores ou du racisme endémique précédemment cités. C'est vrai : si les pasteurs ne forment pas les saints, alors les membres seront immatures et prendront de mauvaises décisions. Toutefois, c'est précisément parce que le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens ne permet pas aux responsables d'imposer leur volonté aux membres (même aux plus immatures d'entre eux) que ces dirigeants doivent se mettre au travail et former les gens qui font partie de leur Église. Le plan de Jésus exige des responsables qu'ils enseignent, expliquent, outillent, guident, et influencent les membres de leur Église afin de les conduire à la maturité et de les rendre capables de prendre de bonnes décisions. Dans ce sens, les membres ressemblent à de jeunes gens ayant les clés d'une voiture : vous avez intérêt à leur apprendre à bien conduire, chers parents ! Et si une assemblée n'est pas bonne conductrice, ne jetez pas le blâme sur elle, mais sur ses enseignants.

Une Église qui confie toute l'autorité à ses responsables affaiblit sa propre culture de discipulat. En renonçant à leur propre autorité, les membres deviennent moins responsables ; ils se retranchent progressivement dans la passivité, dans la complaisance, puis un jour, dans la mondanité. L'Église, en conséquence, sera moins bien gardée.

Pendant ce temps, les pasteurs qui soustraient à leurs membres leur autorité tombent dans un piège ironique : ils abandonnent une partie de leur propre ascendant. En effet, ils sont appelés à s'efforcer de former l'Église afin qu'elle exerce son autorité de manière mature ; s'ils se défont de cette responsabilité, leur tâche sera peut-être plus facile, mais ils ne seront pas les responsables que Dieu recherche.

Le congrégationalisme biblique est-il une démocratie ? Non, il s'agit d'un gouvernement mixte, à la fois monarchique (le pouvoir est entre les mains d'un seul), oligarchique (le pouvoir est entre les mains

de quelques-uns), et démocratique (le pouvoir est entre les mains de plusieurs). Jésus est le Roi qui règne par sa Parole ; les anciens ou les pasteurs dirigent ; l'assemblée a le dernier mot, humainement parlant, sur certains sujets décisifs. Et c'est cette dynamique entre ces trois entités qui favorise une culture de discipulat et qui guide les membres de l'Église qui sont encore immatures sur le chemin vers la maturité.

Ce n'est pas uniquement pour les réunions de membres, c'est pour la vie en général

Qu'est-ce que Jésus et les apôtres avaient en tête lorsqu'ils abordaient le sujet de la gouvernance de l'Église ? Le simple cadre bureaucratique dans lequel la prise de décision devrait s'inscrire ? Non. Ils pensaient à la formation de disciples. De fait, la question de la gouvernance de l'Église dépasse largement le cadre de ce que les baptistes appellent souvent leurs « réunions d'affaires ».

Une personne y présente une motion. Une autre s'y oppose. Au bout d'un certain temps, l'Église vote, soit à main levée, soit au moyen d'un bulletin de vote.

Qu'en est-il du contexte plus global ici ? Il devrait y avoir un lien entre ce que les membres font lors de ces réunions et ce qu'ils font dans leur vie de tous les jours ; ils créent des liens les uns avec les autres. Il devrait donc y avoir des allers-retours entre la prise de décisions et le développement des relations, comme le montre le schéma ci-dessous :

prendre des décisions → développer des relations
 → prendre des décisions → développer...

Ce que Jésus veut, c'est que les personnes qui prennent les décisions soient aussi celles qui établissent des relations. Si j'œuvre à développer des relations, alors je prendrai de meilleures décisions. Pourquoi ? Parce que je prendrai ces décisions sur la base d'une connaissance personnelle

(et non théorique seulement) de la situation. Et la responsabilité de prendre ces décisions me motivera à continuer de développer des relations, afin que ces décisions soient informées et prises avec intégrité.

Maintenir l'Église consacrée au Seigneur est un effort quotidien. Est-ce le dimanche seulement qu'Adam devait garder l'œil ouvert pour déceler un éventuel serpent menteur ? Est-ce seulement lors d'une réunion bimestrielle que les prêtres d'Israël devaient s'assurer de garder dans le temple ce qui était « pur » et d'en retirer ce qui était « impur » ? Bien sûr que non. Dans les deux cas, c'était un travail continu, d'heure en heure, sans répit. Il en va de même pour le travail d'un membre de l'Église.

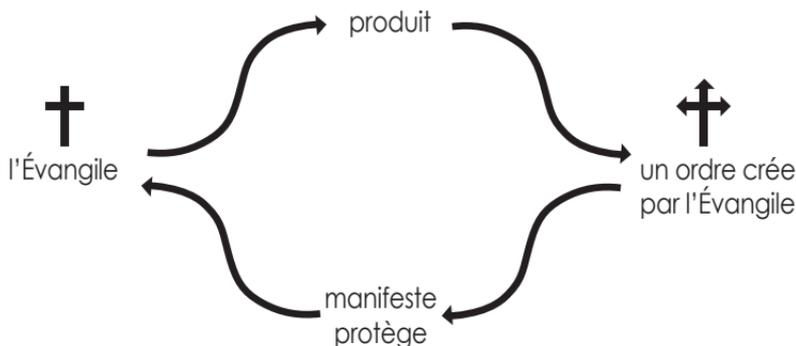
L'Évangile façonne l'ordre dans l'Église

Aussi, du fait que la gouvernance de l'Église repose principalement sur le discipulat, cela nous aide à comprendre qu'il ne s'agit pas nécessairement de s'appuyer sur les circonstances pour déterminer quelle est la direction à prendre. Parce qu'il découle de l'Évangile, l'ordre dans l'Église est un ordre de l'Évangile, c'est-à-dire un ordre créé par l'Évangile.

On imagine parfois que la structure de gouvernance ecclésiale devrait dépendre entièrement du contexte de l'Église en question. Une Église choisirait donc telle ou telle structure selon la circonstance, comme nous le faisons avec nos vêtements : dans la semaine, on choisit une tenue appropriée pour le travail ; pour un mariage, on sort le costume et la cravate. En va-t-il de même pour la gouvernance de l'Église ? Faudrait-il simplement s'assurer de choisir la bonne structure selon le contexte ?

Si la vie d'Église n'est pas la même selon le lieu où elle se trouve et l'époque dans laquelle elle s'inscrit, j'espère au moyen de ce livre vous montrer que le tronc et les branches de la gouvernance ecclésiale proviennent d'une seule semence : celle de l'Évangile. Le lien entre l'Évangile et la vie de l'Église – une vie vécue ensemble et centrée sur

l'Évangile – n'est pas un hasard. En effet, l'Évangile impose certaines exigences sur les saints et sur nos rassemblements. L'Évangile produit un ordre ecclésial (les structures de gouvernance d'une Église). Cet ordre créé par l'Évangile, à son tour, manifeste et protège l'Évangile :



Si vous croyez en l'Évangile, vous rattacherez votre vie à celle d'autres chrétiens. Vous servirez vos frères et sœurs, tel un prêtre, pour préserver leur sainteté. Vous répandrez le témoignage de l'Évangile par votre Église au sein de votre communauté. Et vous serez formé pour cette tâche en vous soumettant, en tant que disciple, à des guides paternels, c'est-à-dire des bergers. Ce travail essentiel ne se fait pas seulement le dimanche, mais tous les jours de la semaine.

Conclusion

Nous sommes des congrégationalistes, parce que l'Évangile a déjà commencé son œuvre en nous. Mais nous sommes des congrégationalistes dirigés par des anciens, parce que l'Évangile n'a pas encore achevé son œuvre en nous. Avez-vous déjà pensé au fait qu'il n'y aura pas de pasteurs au paradis ? Puisque nous règnerons tous ensemble avec Christ, votre pasteur devra se trouver une autre carrière (2 Ti 2.12).

En attendant, votre pasteur prie pour vous, vous enseigne, et montre l'exemple. De plus, il vous forme pour que vous puissiez accomplir votre tâche. C'est sans doute la définition la plus concise de ce qu'est le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens : votre pasteur qui vous forme de manière à ce que vous puissiez remplir votre tâche. Ou, pour reprendre les termes de Paul, le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens, c'est Jésus qui vous fait don d'un pasteur dont la responsabilité consiste à vous perfectionner en vue des tâches du service au sein de l'Église.

Lorsqu'il est mis en place et exercé de manière biblique, le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens est une puissance extraordinaire pour l'Évangile :

- Il garde l'Évangile.
- Il conduit le disciple chrétien vers la maturité.
- Il affermit toute l'Église.
- Il fortifie la sainte intégrité et le saint témoignage de l'Église.
- Il équipe les membres de l'assemblée afin qu'ils grandissent dans leur amour envers leurs prochains, tant en paroles qu'en actes.

Si vous désirez croître en tant que disciple de Christ et protéger ce que l'Église est (son identité) et ce que l'Église croit (ses convictions), alors endossez ces responsabilités congrégationalistes dans lesquelles vos pasteurs vous conduisent.

Comme je l'ai déjà précisé, mon objectif principal n'est pas de vous persuader que la position congrégationaliste est la meilleure, en répondant à toutes les objections des adeptes de la gouvernance par les anciens ou du modèle presbytérien ou épiscopalien. Une fois encore, le livre *Don't Fire Your Church Members: The Case For Congregationalism* (Ne congédiez pas les membres de votre Église : arguments en faveur du congrégationalisme) correspondra davantage à cette attente. **Le but du présent ouvrage est de vous aider à comprendre ce que sont vos responsabilités, d'après les Écritures.** Jésus vous a confié une tâche à

accomplir au sein de l'Église, et vous grandirez en piété en l'accomplissant. Dans un sens, ce livre est un peu le manuel qui vous permettra d'accomplir cette tâche à l'Église.

Notre feuille de route sera assez simple :

- Le chapitre 2 donnera une vue d'ensemble et montrera à quoi ressemble, dans la vie d'une Église, le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens.
- Les chapitres 3 et 4 se pencheront sur la partie congrégationaliste, c'est-à-dire sur votre tâche.
- Le chapitre 5 examinera l'autre partie du modèle : la direction des anciens, c'est-à-dire la formation par les anciens.
- La conclusion dressera la liste des responsabilités associées à la tâche que vous avez à accomplir en tant que membre de l'Église.

CHAPITRE 2

Une vue d'ensemble

Nous pourrions ouvrir notre bible et commencer à dessiner, à l'aide d'un verset puis d'un autre et ainsi de suite, l'image biblique du plan de Jésus pour la formation de disciples, à savoir le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens. Mais cela serait un peu comme vous demander d'assembler un puzzle de cent pièces sans jamais vous montrer l'image qui est sur la boîte. Dans ce chapitre, nous regarderons donc l'image sur la boîte – la vue d'ensemble. Puis, dans les chapitres 3 à 5, nous étudierons les Écritures afin d'assembler les morceaux du puzzle.

Un apprentissage ancré dans la réalité de la vie

C'était un dimanche soir, et notre réunion de membres bimestrielle était en cours depuis plusieurs minutes. L'un des anciens s'est levé pour annoncer une triste nouvelle à l'Église : « David a quitté son épouse et ses enfants pour une autre femme. » L'ancien, la gorge serrée, a fait une pause, tentant de retenir ses larmes. Puis il a continué : « Certains des anciens voient régulièrement David depuis plusieurs mois maintenant, à la suite de notre découverte de sa liaison extraconjugale. Au début, il se disait contrit. Malheureusement, il a récemment quitté le domicile familial et il ne compte pas y revenir. » L'ancien a ensuite expliqué

comment l'épouse se portait (mal), ce qu'elle pensait du désir des anciens de présenter l'affaire à toute l'Église (très reconnaissante), et comment les enfants vivaient ce drame (difficilement).

La tristesse dans la pièce était palpable. Sept cents cœurs venaient d'être brisés. C'est comme lorsque l'on reçoit un coup en pleine poitrine : chancelants, on fait quelques pas en arrière avant de retrouver l'équilibre. Et puis, l'attente, l'incertitude. Et maintenant ? Que fait-on ? Oui, là où le coup a été porté, la douleur se fait toujours sentir.

L'ancien ne s'est pas arrêté là. Il a mobilisé tous les membres et leur a confié la double tâche de l'Évangile dans cette situation : poursuivre cet homme pour le ramener à Christ et prendre soin de son épouse et de ses enfants. Il a continué : « Matthieu 18 nous dit que lorsqu'un pécheur n'écoute pas les deux ou trois témoins, nous devons le dire à l'Église – et s'il n'écoute pas l'Église, il faut le traiter comme on traiterait un non croyant. Aujourd'hui, nous le disons à l'Église. Si vous connaissez David et que vous avez une relation d'amitié avec lui, encouragez-le à se repentir et à revenir auprès de son épouse. Si vous n'êtes pas en relation avec David, priez. Si rien ne change d'ici notre prochaine réunion de membres dans deux mois, les anciens recommanderont que l'on applique la discipline d'Église et que l'on retire à David son statut de membre. » L'ancien a également évoqué les manières dont l'assemblée pouvait prendre soin de l'épouse de David.

L'assemblée n'a pas pris de décision formelle lors de cette réunion. Certains membres ont posé des questions, en particulier sur la façon dont ils pouvaient servir cette femme et ces enfants : « Est-ce qu'on devrait leur apporter des repas ? Emmener les enfants à l'école ? Les aider avec leurs devoirs ? Qu'est-ce qu'on devrait dire à son épouse si on la croise ? » Le but principal de cette réunion, cependant, était d'informer et de mobiliser les membres. Les anciens s'occupaient déjà de cette affaire depuis plusieurs mois. Désormais, le travail de l'assemblée devait commencer – par la prière surtout, mais aussi, pour quelques-uns, par des conversations avec David, ou encore par l'aide apportée à son épouse et à ses enfants. De plus, en fin de compte, c'est toute l'Église

qui déciderait de retirer à David son statut de membre et son accès à la sainte cène, s'il refusait de se repentir.

Réfléchissez un instant à ce scénario comme si vous regardiez attentivement une photo. Que voyez-vous ?

J'espère que vous y voyez les deux parties du plan de Jésus pour faire des disciples : des anciens qui forment l'assemblée, et une assemblée qui prend ses responsabilités.

La formation par les anciens dans la réalité de la vie

Pensez au sujet que les anciens ont présenté à l'assemblée lors de cette réunion. Il ne s'agissait pas d'une illustration fictive pendant une prédication, ni d'un cas d'étude pour un devoir d'école, ni d'une scène tronquée tirée d'une émission de télé-réalité. C'était une crise familiale bien réelle, au sein de l'Église, qui avait lieu en temps réel. Cette crise était aussi tangible qu'une mère qui s'assoit à la table de la cuisine et qui annonce à ses enfants : « Mes chéris, papa est parti. » Et désormais, les anciens demandaient aux membres de l'assemblée de prendre place autour de cette table dans la cuisine. D'être présents. De reconforter les enfants. De pleurer avec l'épouse. D'avertir le mari qui les avait abandonnés. De cheminer eux-mêmes, mentalement et émotionnellement, à travers cette situation, et d'en parcourir le chemin ensemble. Il ne s'agissait pas d'un exercice pour s'entraîner, mais de la réalité.

Les anciens ont suivi l'ordre de Jésus en informant l'Église (Mt 18.17); ensuite, ils ont formé l'assemblée pour l'amener à réagir, restant centrée sur l'Évangile. Leur leadership a communiqué au moins cinq leçons à l'Église.

Premièrement, nous sommes sauvés par la grâce seule, au travers de la foi seule. Si ce n'était pas le cas, David aurait immédiatement cessé d'être chrétien, et il n'aurait servi à rien de l'encourager à se repentir. Il aurait perdu son statut de membre et l'accès à la sainte cène sur-le-champ. Mais, gloire à Dieu, ce n'est pas le cas.

Deuxièmement, nous sommes sauvés par la foi seule, mais la foi qui nous sauve n'est jamais seule. Lorsque d'autres confronteraient cet homme au sujet de son péché, répondrait-il par la repentance ? Après tout, les chrétiens finissent toujours par se repentir lorsqu'ils sont placés devant leur péché. Le Saint-Esprit leur donne une tristesse selon Dieu et non la tristesse du monde. (L'apôtre Paul explique ces deux types de tristesse dans 2 Co 7.9-11.) Ils préféreraient se couper la main ou s'arracher un œil plutôt que de persévérer dans le péché.

Troisièmement, l'Évangile ne sauve pas simplement des individus ; l'Évangile sauve un corps. Dieu a « disposé le corps » de sorte que « si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui » (1 Co 12.24,26). Cet homme et cette femme *faisaient partie de notre propre corps*. Nous partageons leur peine et leur souffrance. Et maintenant, nous avons la responsabilité de passer à l'action.

Quatrièmement, le leadership des anciens a montré à l'assemblée ce à quoi ressemble un amour ancré dans l'Évangile. L'amour ne se contente pas de « vivre et laisser vivre », et il ne reste pas indifférent au péché d'un frère au nom de la tolérance. Il est attaché à la vérité, à la sainteté, et à l'obéissance. Mais il ne montre pas non plus le pécheur du doigt en s'imaginant être meilleur que lui ou en fronçant les sourcils. L'amour selon l'Évangile, ce sont des pécheurs pardonnés qui s'avertissent mutuellement de la voie qui mène à la mort, et qui montrent le chemin qui mène à la vie. L'amour selon l'Évangile dit la vérité avec sincérité, parfois au travers des larmes, toujours dans la prière et avec compassion.

N'aurait-il pas été plus facile pour les anciens de garder pour eux, derrière les portes closes de leurs réunions du conseil, toutes ces discussions autour de la relation adultère de cet homme ? Voilà qui aurait été plus net, plus efficace, moins risqué. N'auraient-ils pas pu enseigner toutes ces leçons sur l'Évangile au travers de prédications ?

Peut-être. Mais il y a une différence entre demander à un adolescent de lire le manuel d'un véhicule, et lui lancer les clés en disant : « À toi de conduire ! Écoute bien mes instructions, par contre. » Les

histoires qui nous mettent en garde contre le péché et ses conséquences ont leur utilité, mais accompagner concrètement l'Église dans la gestion d'une situation de péché rend ces leçons bien plus tangibles.

Deux mois plus tard, les membres se sont à nouveau réunis. Rien n'avait changé dans la vie de David. Il rejetait tous les efforts de l'Église pour le conduire sur le chemin de la repentance. Alors l'Église a voté. David a perdu son statut de membre et l'accès à la sainte cène. Pour emprunter un terme plus vieilli, nous l'avons « excommunié », c'est-à-dire que nous ne pouvions plus le reconnaître publiquement comme étant un chrétien.

Cela nous amène à la cinquième leçon que toute cette situation a apprise à l'Église : agir avec le courage de l'Évangile. Voter « oui » pour retirer le statut de membre à quelqu'un fait peur. On en a les mains moites. On se retrouve comme un adolescent qui n'a encore jamais conduit une voiture de sa vie : *il ne s'agit pas simplement de lire les instructions d'un manuel. Il faut démarrer la voiture et appuyer sur l'accélérateur. Et si jamais une collision survenait ?*

En obéissant à l'ordre de Jésus de le dire à l'Église, les anciens ont fait grandir leur assemblée dans leur vie de disciples de Jésus avec ces cinq leçons (et sans doute d'autres leçons encore). De plus, chacune de ces leçons s'appliquerait à tous les domaines de la vie. Peut-être qu'une autre femme de l'Église a pour mari un homme qui prétend aimer Jésus, mais dont la vie n'est qu'un tissu de mensonges et de secrets. Peut-être qu'une amie à qui vous avez parlé de l'Évangile affirme être devenue chrétienne tout en refusant d'aller à l'Église ou d'arrêter de se saouler. Peut-être que vous vous présentez comme chrétien, mais que vous continuez de vivre dans le péché, refusant de vous repentir. Les quelques leçons que l'Église a apprises dans cette situation se transfèrent de multiples façons à d'autres domaines de la vie. Nous apprenons combien il est crucial de discerner entre la tristesse selon Dieu et la tristesse du monde. Nous apprenons à avoir le courage de dire la vérité, et, avec tendresse et dans les larmes, d'appeler « mal » ce qui est mal.

En cheminant ensemble au travers de situations de la vie qui touchent à l'Évangile, nous sommes formés au sein du corps de Christ en vue de pouvoir gérer ces situations individuellement. Mais lorsque ces réunions ont lieu dans le secret des rencontres d'anciens ou d'évêques, les membres de l'Église ne sont pas formés.

Pour résumer, le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens exige de ces derniers qu'ils enseignent et forment les disciples, tant pour le bien des personnes directement impliquées que pour celui de l'assemblée tout entière.

Qu'est-ce que l'excommunication ?

Le catholicisme romain a employé le terme *excommunication* pour décrire le processus qui consiste à retirer à quelqu'un le statut de membre *et* le salut – comme si l'Église pouvait soustraire le salut à un individu. Parmi les protestants, l'excommunication signifie simplement de retirer le statut de membre d'une Église ainsi que de refuser l'accès à la sainte cène (autrement dit, la personne est exclue de la communion). L'Église communique ainsi le message suivant : « En tant que rassemblement de croyants et de représentants du royaume de Dieu, notre Église ne peut plus reconnaître cette personne comme étant chrétienne. »

La responsabilité de l'assemblée

Que trouve-t-on à la base de ce processus de discipulat ? Le fait que chaque membre, avec le reste du corps, a la responsabilité finale de continuer d'affirmer ou non la profession de foi de David. C'est le deuxième élément que nous devons remarquer dans cette photo instantanée du plan de Jésus pour faire des disciples : la responsabilité de l'assemblée. Les anciens ont guidé le processus en partageant leur recommandation à chaque étape. Néanmoins, l'Église devait maintenant prendre une décision et passer à l'action.

La Bible nous montre cette même dynamique dans le chapitre 5 de la première épître aux Corinthiens. Dans sa lettre à l'Église de Corinthe, l'apôtre Paul aborde le sujet d'un homme adultère qui se trouve au sein de cette assemblée. Il écrit là-dessus : « j'ai déjà jugé, comme si j'étais présent, celui qui a commis un tel acte » (1 Co 5.3). Il appelle ensuite les membres de l'Église à exercer eux aussi un jugement : « N'est-ce pas ceux du dedans que vous avez à *juger* ? » (v. 12, italiques pour souligner.) Paul a jugé, et maintenant c'est au tour de l'Église de juger. L'Église a la responsabilité finale dans cette affaire ; après tout, Paul ne serait pas toujours présent pour aider les croyants dans leur prise de décision.

Mon Église a suivi le même processus. Le conseil des anciens – dont je fais partie – s'est réuni un jeudi soir, comme nous le faisons chaque semaine, pour juger de la situation de David. Puis, nous nous sommes tournés vers les membres de notre assemblée pour leur demander d'exercer le même jugement, au cours d'une réunion de membres. Nous avons placé la décision entre leurs mains parce que les Écritures révèlent que la responsabilité finale appartient à l'assemblée.

Prendre des décisions, développer des relations : un cercle vertueux

Si cette réunion de deux heures témoigne de la responsabilité de l'assemblée, cela ne nous dit cependant pas tout. Dans la situation que nous venons de décrire, l'Église avait pour responsabilité de passer à l'action. Or, cette responsabilité fait partie d'un devoir plus grand encore : celui de prendre soin les uns des autres tout au long de la semaine. Se focaliser uniquement sur la réunion, c'est comme se limiter à ne regarder qu'une photo. Mais ce dont nous avons véritablement besoin, c'est d'une vue d'ensemble de la vie des membres avant et après ce type de réunion.

Dans le chapitre précédent, nous avons parlé de la relation entre la prise de décisions lors d'une réunion et le fait de développer des relations en dehors de celle-ci. Il existe un cercle vertueux entre ces deux activités ; chacune d'entre elles profite à l'autre.

Dans mon exemple, que s'est-il passé après cette réunion ? Malheureusement, David refusait purement et simplement de répondre aux membres de l'Église. Toutefois, sa femme et ses enfants ont reçu les bons soins de l'assemblée qui les aidait avec les repas, les besoins dans leur domicile, les devoirs des enfants, les finances, et bien plus encore. En vivant cette période éprouvante auprès de l'épouse et des enfants, les membres ont été en mesure de prendre des décisions intègres, pertinentes et honnêtes lors des réunions de l'Église. Après tout, l'assemblée aurait pu se contenter de croire les anciens sur parole sans aller plus loin. Mais les membres ont fait d'autres choix : ils sont venus garder les enfants de David pour permettre à son épouse, une mère désormais célibataire, d'aller faire des courses. Ils ont vu la douleur déformer son visage et l'épuisement accabler tout son corps.

L'investissement des membres en dehors de la réunion enrichit et crédibilise les décisions prises pendant celle-ci. Mais ce n'est pas tout : la réunion elle-même nous aide à comprendre que l'assemblée a également une responsabilité envers David, sa femme et ses enfants en

dehors de la réunion. Ces réunions nous rappellent notre responsabilité de prendre soin de nos frères et sœurs et d'en faire des disciples. Elles nous conduisent à cette réalisation : « C'est vrai, j'ai une responsabilité envers eux. Il faut que je passe à l'action. »

Le congrégationalisme et le non-congrégationalisme

J'ai pris l'exemple d'une excommunication pour illustrer le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens. Toutefois, le travail de l'assemblée ne se résume pas qu'à cela ! Son appel englobe d'autres tâches, pour la plupart joyeuses, telles que le choix des anciens ou l'acceptation de nouveaux membres. L'essence même de l'autorité de l'assemblée se situe dans ce que l'Église est (*son identité*) et dans ce qu'elle croit (*ses convictions*), comme nous le verrons dans le chapitre 4. Chaque membre doit connaître l'Évangile suffisamment pour pouvoir le protéger. Pour aider ses frères et sœurs à rester fidèles à l'Évangile, chaque membre doit les connaître suffisamment. Il doit veiller à ce que son Église reste fidèle à l'Évangile et consacrée au Seigneur, d'une génération à l'autre. Dans le chapitre précédent, nous avons vu que l'Évangile produit un certain ordre dans l'Église, et que cet ordre, à son tour, manifeste et protège l'Évangile. On retrouve ces deux missions dans le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens : vivre l'Évangile et garder l'Évangile.

Considérons maintenant une Église non congrégationaliste. La responsabilité finale pour le ministère de l'Évangile et la fidélité de l'Église est placée entre les mains d'un petit groupe de personnes. Elles seules doivent suffisamment connaître les membres de l'Église pour pouvoir y discerner qui sont les gens hypocrites et les hérétiques. Elles seules doivent protéger la saine doctrine. Elles seules doivent rendre des comptes pour la préservation de l'Église. La différence est gigantesque.

On pourrait comparer ces deux modèles de gouvernance de l'Église – congrégationaliste et non-congrégationaliste – à deux groupes

de mise en forme. Dans le premier, l'instructeur fait tous les exercices sous les yeux du groupe. Dans le second, il fait la démonstration des exercices, puis il amène le groupe à les reproduire. À votre avis, lequel des deux groupes sera en meilleure forme ? Prenons encore l'exemple de deux équipes d'ouvriers de la construction. Dans la première, seul le contremaître se met au travail. Dans la seconde, tous les membres de l'équipe s'affairent sur le chantier. Laquelle des deux équipes construira le plus grand nombre de maisons ?

Dans le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens, le rassemblement hebdomadaire fait office de formation. C'est là que les pasteurs outillent les membres pour qu'ils connaissent l'Évangile, qu'ils vivent selon l'Évangile, qu'ils protègent leur témoignage de l'Évangile et qu'ils étendent les effets de l'Évangile dans la vie des autres membres et dans celle de gens en dehors de l'Église. L'apôtre Paul explique que les pasteurs équiperont les saints afin qu'ils édifient l'Église (Ép 4.11-13). Qui édifie l'Église ? Les membres.

Par conséquent, cela signifie également que le sujet de la gouvernance de l'Église n'est pas laissé derrière, lorsque les membres quittent le bâtiment de l'Église. Au contraire, il appartient au domaine de la vie quotidienne de tout chrétien. Du lundi au dimanche, tous les membres œuvrent à promouvoir et à protéger leur Église. Du lundi au dimanche, vous séparez le saint du profane, à la fois dans votre vie et dans celle de vos frères et sœurs.

Le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens nous présente le plan de Jésus – un plan *de chaque jour* – pour faire des disciples. Il forme et fortifie les chrétiens et leur enseigne à reconnaître le mensonge. Il protège le témoignage de l'Évangile qui émane de l'Église. Il encourage la communion fraternelle. Il empêche de tomber dans la complaisance et le christianisme superficiel, et il équipe les saints en vue d'accomplir la mission de l'Église.

En résumé : vous avez du travail à faire

Nous venons de décrire l'image qui se trouve sur la boîte du puzzle, la vue d'ensemble. Elle illustre le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens. Cette vue d'ensemble souligne une vérité cruciale : vous et vos anciens avez du travail à faire. Avec les autres membres de votre Église, *vous* êtes, en définitive, responsables de la fidélité de votre Église à l'Évangile. *Vos anciens*, eux, portent la responsabilité de vous former afin que vous puissiez accomplir cette tâche.

Regardons maintenant à chaque pièce du puzzle ; pour cela, plongeons-nous dans les Écritures.

CHAPITRE 3

Adam avait un travail à faire

Si nous étions vous et moi dans un ascenseur et que je n'avais que quarante secondes pour répondre à la question « Où voit-on le congrégationalisme dans la Bible ? », voici comment je vous répondrais :

Tout d'abord, dans Matthieu 18.15-20, Jésus remet l'autorité finale à l'Église locale dans les cas relevant de la discipline d'Église. Paul fait de même (1 Co 5). Il préconise d'exclure de l'Église l'homme adultère et non repentant – et il s'adresse ici, non pas aux responsables, mais à toute l'Église. Puis, dans sa lettre aux Galates (1.6-9), Paul invite les Églises de la Galatie à rejeter quiconque prêcherait un faux Évangile (même lui, un apôtre !). Dans 2 Corinthiens 2.6, Paul aborde un cas de discipline d'Église ayant été décidé par « le plus grand nombre », c'est-à-dire la majorité. Tous ces passages démontrent, selon moi, qu'en ce qui concerne *l'identité et les convictions* de l'Église quant à l'Évangile, l'autorité finale appartient à l'assemblée des membres.

Voilà ce que je pourrais vous dire dans un ascenseur en l'espace d'une trentaine de secondes.

Imaginez maintenant que vous connaissiez le système de gouvernance presbytérien ou anglican. En sortant de l'ascenseur, vous vous retournez vers moi et me répliquez : « Que faites-vous d'Hébreux 13.17 : “Obéissez à vos conducteurs et soumettez-vous à eux” ? » Pas de chance, la porte de l'ascenseur se referme avant que je n'aie le temps de répondre.

Dans la plupart des cas, celui ou celle qui a déjà réfléchi à ce sujet pendant plus de quarante secondes se retrouve face aux deux choix suivants : soit on penche vers les versets bibliques qui confèrent l'autorité à l'assemblée, soit on tend vers les versets bibliques qui confèrent l'autorité aux responsables. Généralement, on choisit son camp et on décide de faire comme si les autres versets n'existaient pas. Nous avons tous nos passages favoris. Pour les catholiques romains, c'est Matthieu 16 ; pour les baptistes, Matthieu 18 et 1 Corinthiens 5. Les anglicans et les presbytériens, eux, préfèrent Actes 15 et Hébreux 13.

En fin de compte, les deux groupes de versets sont nécessaires en ce qui a trait au plan de Jésus pour la formation de disciples, car ils nous fournissent les deux parties du modèle congrégationaliste dirigé par les anciens. Mais quarante secondes dans un ascenseur, durant lesquelles on récitera ses versets-clés préférés, ne suffiront pas pour acquérir une bonne compréhension de ce que la Bible enseigne sur la gouvernance de l'Église. Bien que cela puisse paraître surprenant, c'est tout le scénario biblique qu'il nous faut parcourir pour comprendre la partie congrégationaliste du congrégationalisme dirigé par les anciens et découvrir les origines du titre « roi-prêtre », qui est conféré à chaque membre d'Église.

Ce titre vous semble-t-il étrange ? C'est pourtant la tâche, ou la fonction, que Dieu a confiée à Adam (Ge 1 – 2). Cette fonction a ensuite été transmise à Abraham, puis à Israël, puis à David, avant d'être pleinement accomplie en la personne et l'œuvre de Jésus-Christ, à qui l'Église est unie.

Les deux chapitres qui suivent celui-ci aborderont ce sujet en détail ; pour le moment, contentons-nous de noter que devenir membre

d'une Église signifie endosser la fonction de roi-prêtre qui avait premièrement été confiée à Adam. En tant que roi-prêtre en Éden, Adam devait « cultiver » et « garder » le jardin où Dieu l'avait placé (Ge 2.15). Il était appelé à protéger le lieu où Dieu habitait, à s'assurer que celui-ci reste bien consacré à Dieu. Comment ? En cultivant le jardin et en le protégeant de tout mal. Il en va de même pour chaque membre d'Église aujourd'hui : il est lui aussi appelé à cultiver et à garder le lieu où Dieu habite, c'est-à-dire l'Église, en s'assurant qu'elle reste consacrée à Dieu. Dans ce chapitre-ci, nous examinerons cette fonction de roi-prêtre. Puis, dans le chapitre suivant, nous établirons un lien plus explicite entre cette fonction et le statut de membre d'une Église.

Commençons donc par une première question : qu'est-ce qu'un roi-prêtre ?

L'histoire d'Adam, le roi-prêtre

L'histoire de la Bible débute par l'alliance que Dieu a établie avec le premier homme. Immédiatement après avoir créé Adam, Dieu lui confère la fonction d'un roi régnant sur le reste de la création et il lui donne ces ordres : « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et assujettissez-la ; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre » (Ge 1.28). Adam, le tout premier roi, avait pour tâche d'étendre le royaume d'Éden, de remplir la terre de ses enfants, d'assujettir de nouveaux territoires, et de régner sur toute chose.

Dès le deuxième chapitre de Genèse, Dieu somme Adam de cultiver et de garder le jardin d'Éden (v. 15). Fait remarquable, Dieu donnera exactement les mêmes ordres aux prêtres d'Israël. Ils devront « faire le service » (cultiver) et « garder » le tabernacle et le temple, c'est-à-dire garantir que ces lieux demeurent consacrés à l'Éternel (No 3.7,8; 8.26; 18.5,6). Pour ce faire, les prêtres avaient pour responsabilité d'identifier ce qui était « pur » et ce qui était « impur », « saint » et « profane ». Parce que Dieu demeurerait de manière particulière dans

le temple, le travail des prêtres consistait à s'assurer que cet endroit soit toujours un lieu saint. La tâche d'Adam, de fait, était la même que celle des prêtres : garder le jardin et le protéger afin qu'il continue d'être un lieu saint, l'endroit où Dieu lui-même habite.

Qu'est-ce qu'un roi-prêtre ?

Un roi règne. Un roi-prêtre règne au nom d'un roi plus grand encore : Dieu. En d'autres termes, le roi-prêtre fonctionne comme un *médiateur* du règne de Dieu et il protège ce qui est saint.

Nous nous représentons généralement le roi comme étant tout en haut de l'échelle. Pourtant, le roi Adam se trouvait sous Dieu. Autrement dit, il était un roi *médiateur*, un *roi-prêtre* dont la fonction était de servir de médiateur entre Dieu et la création. (Un prêtre, en effet, agit comme un *médiateur* entre Dieu et ses créatures.) Au commencement, le temple de Dieu n'était pas un édifice particulier, mais un jardin. Et puisque Dieu y demeurerait, la tâche d'Adam était de séparer le saint du profane, de s'assurer que le jardin reste consacré à Dieu. Comment ? En protégeant le jardin : « Adam, fais bien attention aux serpents menteurs. Et veille à transmettre mes instructions à ta femme. »

Adam est un personnage historique bien réel, mais il est important de réaliser qu'il est aussi le représentant de l'humanité. Le Psaume 8 explique que Dieu a créé chaque être humain pour qu'il soit un roi à l'image d'Adam. Dieu a « couronné » tout homme et lui a « donné la domination » sur les œuvres créatrices divines (Ps 8.5-9). Il est intéressant de noter que l'humanité est donc une démocratie de rois !

Abraham, Moïse, David, et une nouvelle alliance

Malheureusement, Adam n'a pas rempli parfaitement sa fonction de roi-prêtre, loin de là. Au lieu de représenter le règne de Dieu, il a cherché à établir le sien. Dieu a donc renvoyé Adam de son poste en le chassant du jardin.

Abraham

Dieu a ensuite confié le poste à Abraham. Mais cette fois-ci, il ne s'est pas contenté de lui ordonner : « Soyez féconds ». Il lui a fait cette promesse : « Je te rendrai fécond à l'extrême, je ferai de toi des nations ; et des rois sortiront de toi » (Ge 17.6).

C'est Dieu lui-même qui a accompli en Abraham ce qu'il avait ordonné à Adam. Abraham deviendrait son roi médiateur, son roi-prêtre. Les nations seraient bénies en lui alors qu'il enseignerait à ses enfants qu'il faut « garder la voie de l'Éternel, en pratiquant la droiture et la justice » (Ge 18.18,19).

Moïse

Dieu décrit encore davantage cette « voie de l'Éternel » au travers de l'alliance qu'il fait avec Moïse et le peuple d'Israël. Juste avant de donner cette alliance à Moïse et à Israël, Dieu déclare : « Maintenant, si vous écoutez ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous m'appartiendrez entre tous les peuples, car toute la terre est à moi ; vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte » (Ex 19.5,6). Cette fonction, auparavant *individuelle*, appartient désormais à *l'ensemble du peuple*.

La nation tout entière assumerait cette fonction de roi-prêtre. Ensemble, les membres du peuple auraient pour tâche d'incarner la sainteté aux yeux des autres nations en étant un peuple consacré à l'Éternel.

Il est intéressant de noter que l'alliance mosaïque mettait également à part une partie du peuple : les prêtres. Leur fonction consistait à souligner ce qu'implique la sainteté et la consécration au Seigneur.

David

Dans l'alliance avec David, Dieu a aussi mis à part la fonction du roi (voir 2 S 7 ; Ps 2 ; Ps 110). Dieu a prescrit au roi de transcrire une copie de la loi divine, de la lire tous les jours de sa vie, de craindre l'Éternel, et de mettre la loi en pratique (De 17.18,19). Si David n'était pas appelé à être un prêtre, son règne devait néanmoins être un règne sacerdotal.

Mais à l'instar de la chute d'Adam, l'histoire d'Israël et de ses rois est tragique, elle aussi – à la différence près que la ruine d'Israël s'étend sur un millénaire et qu'elle est visible par toutes les nations. La débâcle d'Israël nous enseigne une leçon claire : nous sommes incapables de nous sauver nous-mêmes, incapables de marcher dans la justice. Nous sommes coupables et désobéissants, et seul Dieu peut nous sortir de là.

Une nouvelle alliance

Dieu promet alors une nouvelle alliance par laquelle il pardonnerait les péchés de son peuple et le rendrait capable de lui obéir : Dieu écrira sa loi dans leur cœur (És 53 – 54 ; Jé 31.31-34 ; Éz 36.24-27). Le lieu où habite le peuple de Dieu serait à nouveau « comme un jardin d'Éden » (Éz 36.35).

De plus, le peuple de Dieu n'aurait plus à dépendre d'un prêtre dans le temple ou d'un roi davidique pour connaître Dieu : « Celui-ci n'enseignera plus son prochain, ni celui-là son frère, en disant : Connaissez l'Éternel ! Car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand » (Jé 31.34). Ces deux fonctions (prêtre et roi) incomberaient à chacun des membres de l'alliance. Tous pourraient directement accéder à Dieu, et tous pourraient connaître Dieu. La fonction de roi-prêtre serait complètement démocratisée une fois encore.

Jésus et l'Église

Jésus

La Bible attribue à Jésus un grand nombre de noms pour décrire l'œuvre qu'il est venu accomplir. Jésus est notamment appelé le dernier Adam, la descendance d'Abraham, le nouvel Israël, et le plus grand des fils de David. Pourquoi ? Parce que seul Jésus est parvenu à accomplir ce que ses prédécesseurs avaient été incapables de faire. Jésus était le prêtre parfait et le roi parfait dans sa vie, dans sa mort, et dans sa résurrection.

Jésus règne au nom du Père en tant que premier-né de la création. Il a visiblement rétabli le royaume de Dieu en sa propre personne. Et, tout comme Adam, il est un représentant de l'humanité. Contrairement au premier homme, cependant, Jésus n'a pas apporté la mort, mais la vie. Par son sang, Jésus a établi une nouvelle alliance, un sacrifice d'expiation par lequel nous sommes non seulement pardonnés de nos péchés, mais aussi *unis* à lui. Nous sommes en lui.

C'est là la gloire de l'Évangile. Nous ressuscitons parce qu'il est ressuscité. Nous sommes déclarés justes parce qu'il a été déclaré juste. Et, ce qui est plus extraordinaire encore, nous régnons parce qu'il règne !

Du fait que vous êtes uni à Christ par la foi, la fonction qu'il occupe devient la vôtre également. Votre union à Christ fait de vous, à nouveau, un roi-prêtre. Voilà pourquoi Pierre peut affirmer : « *[Vous]* êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis » (1 Pi 2.9). Réfléchissez à ces quatre réalités. Les chrétiens sont :

- une race de la nouvelle création (de nouveaux Adams) ;
- une démocratie de prêtres qui règnent (comme Adam) ;
- une nation mise à part (un nouvel Israël) ;
- un peuple pour Dieu.

Comme Israël, les membres de l'Église occupent cette fonction ensemble, en tant que peuple. Mais, comme Adam, chaque membre de l'Église occupe aussi cette fonction de manière individuelle. Il n'y a

plus de classe distincte de prêtres ou de rois. Chaque membre de votre Église est à la fois roi et prêtre : Philippe, Nathalie, Mandy, Avotra, Robin, Erwan, Sophie, Jessica... Tous sont des rois-prêtres en raison de leur union avec Christ.

La responsabilité d'un roi-prêtre

Qui détient l'autorité au sein de l'Église ? Ce fil conducteur biblique, qui commence avec Adam et qui nous raconte l'histoire des rois-prêtres, joue un rôle essentiel dans la réponse à cette question.

Commençons par les responsabilités du roi-prêtre. Comment Adam était-il censé accomplir ses devoirs en tant que *roi* ? En travaillant, en cultivant le sol, en repoussant les limites du jardin afin d'en élargir les frontières. Comment était-il censé accomplir ses devoirs en tant que *prêtre* ? En gardant le jardin, en s'assurant qu'il reste consacré à l'Éternel et aux desseins de l'Éternel.

De même, les rois-prêtres du Nouveau Testament – c'est-à-dire les chrétiens – sont appelés à cultiver et à garder l'Église, le temple du Nouveau Testament (1 Co 3.16 ; voir 6.19 ; 1 Pi 2.4-8). Dieu habite de manière particulière dans l'Église, au milieu des croyants, tout comme il habitait dans le jardin d'Adam et dans le temple d'Israël : « Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux » (Mt 18.20). Par conséquent, tout membre de l'Église universelle de Christ a pour responsabilité de séparer le saint du profane dans l'Église. Et c'est dans l'Église locale, là où l'Église universelle devient visible, que les chrétiens doivent accomplir cette tâche. De plus, les membres sont appelés à être féconds, à se multiplier, et à régner en tant que rois. Comment ? En allant, en faisant des disciples, en les baptisant, et en les instruisant (Mt 28.19,20). Le travail que Dieu avait confié à Adam en tant que représentant de l'humanité est désormais celui de tout chrétien et de tout membre d'Église.

L'apôtre Paul encourage les Corinthiens à agir comme des prêtres soucieux de protéger l'Église et de garder l'Évangile, notamment en

réfléchissant longuement aux personnes avec qui ils s'associent. Le langage qu'il emploie donne l'impression que les chrétiens de Corinthe sont des prêtres de l'Ancien Testament chargés de s'assurer de la séparation entre le saint et le profane :

Ne vous mettez pas avec les infidèles sous un joug étranger. Car quel rapport y a-t-il entre la justice et l'iniquité ? [...] ou quelle part a le fidèle avec l'infidèle ? [...] Car nous sommes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit : « J'habiterai et je marcherai au milieu d'eux ; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple ». C'est pourquoi, « sortez du milieu d'eux, et séparez-vous, dit le Seigneur ; ne touchez pas à ce qui est impur, et je vous accueillerai » (2 Co 6.14-17).

Quel est le thème de ce passage ? Il ne s'agit pas des rituels de purification des brûle-parfums et des marmites du temple. Paul avertit plutôt les croyants de se séparer de ceux qui professent la foi chrétienne, mais dont le faux enseignement ou la manière de vivre témoigne du contraire. L'apôtre s'attend donc à ce que chaque chrétien accomplisse ses devoirs de prêtre en garantissant la consécration de l'Église – autrement dit, en distinguant ceux qui appartiennent à l'Église de ceux qui ne lui appartiennent pas.

Cette responsabilité sacerdotale qui consiste à veiller sur l'Église va de pair avec la responsabilité royale d'expansion et de multiplication. Quelques versets auparavant, en effet, Paul affirmait que lui et les Corinthiens étaient des « ambassadeurs pour Christ » possédant « le ministère de la réconciliation » (5.18,20). Les membres de l'Église de Corinthe devaient donc, par le moyen de l'évangélisation, repousser les frontières de l'Église, comme Adam dans le jardin. Comment ? En assujettissant le territoire du cœur humain au nom du grand Roi.

La capacité d'un roi-prêtre

Le Nouveau Testament va plus loin encore. Non seulement les croyants ont la responsabilité d'accomplir la tâche du roi-prêtre, mais ils en ont la *capacité*.

Regardez à nouveau la promesse de Jérémie d'un règne sacerdotal démocratisé : « Celui-ci n'enseignera plus son prochain, ni celui-là son frère, en disant : Connaissez l'Éternel ! Car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. » C'est la leçon que Jésus et les apôtres appliquent à l'Église. Jésus enjoint ses disciples à ne pas se faire appeler « Rabbi », parce qu'il n'y a qu'un seul Maître (Mt 23.8). Paul explique que l'Église n'a pas été instruite par la sagesse humaine, mais par l'Esprit (1 Co 2.10-16). Jean affirme que les saints ont reçu l'onction et qu'ils n'ont pas besoin d'un enseignant (1 Jn 2.20,27 ; voir aussi Mt 23.8).

En résumé, le Nouveau Testament déclare que le Saint-Esprit habite dans chaque chrétien et qu'il rend ce dernier capable de séparer le véritable Évangile d'un faux Évangile, de distinguer entre la véritable connaissance de Dieu et une fausse connaissance. Les croyants sont appelés à être les rois-prêtres de Christ, et ils sont capables de remplir cette fonction.

De cette réalité découle une première implication : les chrétiens portent la responsabilité de reconnaître ce qui constitue la véritable doctrine, et ils sont capables de le faire. C'est la raison pour laquelle l'apôtre Jean exhorte ses lecteurs, des chrétiens ordinaires, à éprouver les esprits. Ils pourront le faire en décelant celui « qui se déclare publiquement pour Jésus-Christ venu en chair » (1 Jn 4.1,2). Pierre désire développer chez ses lecteurs, des chrétiens ordinaires, la « saine intelligence », afin qu'ils soient en mesure de se tenir sur leurs « gardes » et de reconnaître les faux enseignements (2 Pi 3.1,2,17,18). Paul, pour sa part, réprimande ses lecteurs, des chrétiens ordinaires, pour avoir écouté un faux évangile dans leurs Églises (Ga 1.6-9). Lorsque l'on fait partie des saints, il n'est pas nécessaire de détenir un diplôme d'un institut biblique pour reconnaître le bon enseignement et rejeter les mauvaises doctrines. Pas

besoin non plus de servir à temps plein en tant que pasteur. Les chrétiens sont formés par l'Esprit de Dieu et les Écritures.

Mais une seconde implication découle de la fonction de roi-prêtre que possèdent les croyants : les chrétiens portent la responsabilité de reconnaître qui appartient à l'Évangile et à Dieu, et ils sont capables de le faire. Ils devraient être en mesure d'évaluer la profession de foi des uns et des autres. Cette implication est explicitement abordée dans des passages comme Matthieu 18 et 1 Corinthiens 5 (ceux de notre conversation dans l'ascenseur), sur lesquels nous nous pencherons davantage dans le chapitre suivant.

Conclusion

Vous avez sans doute remarqué que je n'ai pas encore abordé les textes néotestamentaires les plus fondamentaux à la position congrégationaliste. Je les ai brièvement mentionnés dans l'exemple de l'ascenseur, avec les quarante secondes à ma disposition. Cependant, nous n'avons pas encore eu le temps de les examiner en profondeur, et encore moins de considérer le rapport entre ces textes et ceux qui promeuvent le leadership du pasteur ou de l'ancien.

Mon but jusqu'à présent a été de vous montrer que ce qui est à l'œuvre, ici, dépasse très largement ce qu'une poignée de passages bibliques est à même de communiquer en quarante secondes dans un ascenseur. La grande histoire de la Bible nous révèle un plan grandiose, un récit plus épique que celui de la trilogie *Le Seigneur des anneaux* ou de la saga *Star Wars*. Dieu a désigné Adam comme roi-prêtre. Mais Adam s'est rebellé et il a été exilé du jardin. Le sceptre royal et la mitre sacerdotale ont ensuite été transmis à Abraham, puis à Israël, puis à David, avant d'arriver entre les mains du Fils bien-aimé, le dernier représentant de l'humanité, le dernier Adam. Jésus, étant la tête du peuple de la nouvelle alliance, a parfaitement rempli la fonction de roi-prêtre, à la fois pour lui-même et au nom de son peuple.

Voici ce qui est plus extraordinaire encore : ce peuple – c'est-à-dire vous et moi, si nous sommes chrétiens – a désormais été recruté et désigné à travers Christ pour accomplir la fonction qui était celle d'Adam, à l'origine. Les croyants représentent Christ, œuvrent pour étendre son royaume, et gardent le peuple de Dieu dans la sainteté en veillant sur *les doctrines* de la connaissance de Dieu et *l'identité* du peuple de Dieu. Ce travail est confié à chaque chrétien. Par conséquent, tout pasteur, presbytere, ou évêque qui empêche les membres d'Église d'accomplir ce travail *licencie*, dans les faits, du poste que Dieu leur a confié en Christ.

C'est en tout cas ce que la grande histoire de la Bible semble indiquer. Tournons-nous maintenant plus spécifiquement vers la suite de ce qu'enseigne le Nouveau Testament dans ce domaine.

CHAPITRE 4

Jésus confie maintenant ce travail à votre Église

Dans le chapitre précédent, nous avons établi que tous les chrétiens se voient confier la fonction de roi-prêtre qu'Adam devait accomplir. Comment remplissons-nous cette fonction, au juste ? Bien que Jésus nous ait embauchés, comment nous présentons-nous à ce travail ? La réponse est simple : en nous faisant baptiser et en devenant membres d'une Église. Le statut de membre est une annonce publique de notre mission de roi-prêtre et il confère à celle-ci son aspect pratique.

Lorsque je deviens membre, ma mission de roi-prêtre devient publique et pratique.

Les protestants aiment beaucoup parler du Grand Mandat de Jésus que l'on trouve dans Matthieu 28. Toutefois, il y a deux autres chapitres dans ce même Évangile dont ils ne parlent pas beaucoup. Il s'agit des chapitres 16 et 18, qui sont pourtant essentiels pour bien comprendre la tâche que Dieu confie à l'Église. L'enseignement de Jésus y porte sur

« les clés du royaume des cieux ». Jésus emploie le mot *Église* dans ces deux passages seulement, ce qui me pousse à croire que nous devrions prêter une attention toute particulière à ces textes. De plus, ces deux chapitres sont déterminants si l'on veut comprendre Matthieu 28 puisque l'on retrouve les mêmes thèmes dans les chapitres 16, 18, et 28. Avant de plonger dans le texte biblique, un mot d'avertissement : nous entamons une explication détaillée et minutieuse. Nous avancerons pas à pas, lentement. Néanmoins, je vous promets que ces efforts en vaudront la peine. Ne vous découragez pas et ne passez pas au chapitre suivant sans avoir lu celui-ci. Marchons ensemble au travers de ces passages !

Ce chapitre tentera de répondre aux quatre questions suivantes :

- Quelle autorité Jésus donne-t-il à l'assemblée ?
- Qu'est-ce qu'une Église, au juste ?
- Comment l'Église exerce-t-elle son autorité ?
- Quand l'Église doit-elle exercer son autorité ?

En répondant à ces questions, nous serons davantage en mesure de cerner la nature de votre tâche et la manière de vous préparer au travail.

Quelle autorité Jésus donne-t-il à l'assemblée ?

Quelle autorité Jésus donne-t-il aux Églises locales ? Il leur remet les clés du royaume des cieux.

Dans Matthieu 16.13, Jésus demande à ses disciples : « Qui suis-je au dire des hommes, moi le Fils de l'homme ? » Et à nouveau, au verset 15 : « Et vous [...] qui dites-vous que je suis ? » S'il les questionne, leur demandant « qui » à deux reprises, ce qui l'intéresse c'est à la fois leur réponse à la question (autrement dit, la confession de foi qui convient, ici), et de déterminer lesquels d'entre eux connaissent cette bonne réponse.

Simon Pierre répond : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant » (v. 16). Jésus confirme, au nom de « mon Père qui est dans les cieux »,

qu'il s'agit d'une confession juste et bonne (v. 17), avant de commenter de la façon suivante :

Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur ce roc je bâtirai mon Église, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clés du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux (Mt 16.18,19).

Remarquez bien ce que Jésus dit ici. Tout d'abord, il promet de bâtir son Église sur ce roc, c'est-à-dire sur le fidèle qui fait une confession juste et bonne. Ensuite, pour bâtir son Église, Jésus donne à Pierre (qui représente les apôtres) les clés du royaume des cieux pour lier et délier.

Néanmoins, Pierre et les apôtres ne sont pas les seuls à recevoir ces clés. En avançant jusqu'au chapitre 18, nous y verrons que Jésus remet aussi les clés du royaume à une assemblée réunie, c'est-à-dire l'Église locale. Dans ce passage, il est question de la discipline d'Église pour un « frère », un chrétien, qui a cédé au péché :

Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou de trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église ; et s'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain (v. 15-17).

Ce scénario prévoit trois étapes d'évaluation et de jugement du péché d'un frère. Premièrement, une personne confronte, évalue, et rend son jugement. Ensuite, deux ou trois personnes répètent ce même processus. Puis, c'est l'Église tout entière qui évalue et qui rend son jugement. Jésus ne conclut pas ce processus avec les responsables de l'Église. Il commence avec une personne, puis il passe à une poignée de personnes, et enfin à une assemblée (*assemblée* étant la traduction littérale du terme *Église*). Une *assemblée* est justement cela, il ne s'agit pas

d'un sous-groupe de l'Église composé des responsables. En confiant aux seuls anciens la décision de retirer le statut de membre à quelqu'un, nous interrompons la progression numérique que Jésus donne dans ce passage. Pire encore, nous divisons l'Église : alors que les responsables seraient au courant de l'exclusion de ce membre, leurs frères et sœurs, eux, ne le seraient pas. Ce n'est pas la situation que Jésus envisage. Il considère plutôt que l'assemblée tout entière forme la cour d'appel ultime pour les questions d'évaluation et de jugement.

Le verset 18 va dans ce sens : « Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » Cette phrase vous est-elle familière ? Elle l'est sûrement, puisque Jésus a employé les mêmes termes lorsqu'il parlait des clés du royaume des cieux avec Pierre. La différence, c'est qu'ici il ne s'adresse pas à une seule personne, mais à plusieurs. Il donne les clés du royaume des cieux à l'Église rassemblée. C'est elle qui détient l'autorité de retirer le statut de membre (v. 17) puisque c'est elle qui possède les clés pour lier et délier (v. 18).

Si tout cela vous semble un peu compliqué, souvenez-vous du titre du présent ouvrage : *Comprendre l'autorité de l'assemblée*. Nous sommes actuellement au cœur de cette question. Parce que Jésus lui a donné les clés du royaume des cieux, c'est l'Église rassemblée qui détient cette autorité – ce n'est pas le pape, ni les anciens, ni une assemblée générale. Aucun de ces groupes n'apparaît dans Matthieu 18, et le reste du Nouveau Testament n'établit jamais de lien entre eux et les clés du royaume des cieux.

Pour autant, nous n'avons pas répondu à une question cruciale : que signifie le fait que les Églises possèdent l'autorité grâce aux clés pour lier et délier ? Comme je l'ai maintes fois exposé plus en détail dans d'autres ouvrages, cela veut dire que les Églises peuvent exercer la même autorité que Jésus exerce avec Pierre au chapitre 16, ou que l'Église locale exerce au chapitre 18. Cette autorité consiste à entendre une confession de l'Évangile, à considérer cette confession et la vie de la personne qui la fait, et à prononcer un jugement officiel au nom du

royaume des cieux. Ce jugement est double : il porte sur la confession elle-même (est-elle juste et bonne ?) ainsi que sur la personne de qui elle vient (cet individu reflète-t-il l'Évangile ?). L'usage des clés du royaume de Dieu consiste à rendre un jugement sur *la doctrine de l'Évangile* et sur *une personne* qui se dit *de l'Évangile*, sur une confession et sur celui qui la fait.

Cette tâche ressemble beaucoup à celle d'un juge dans un tribunal. Le juge ne crée pas la loi. Il ne rend pas une personne coupable ou innocente. Il interprète la loi ; il « interprète » la personne. Et ensuite, il rend son jugement. D'un coup de maillet, il annonce son verdict : « coupable » ou « non coupable ».

Quelle est l'autorité des clés ?

C'est l'autorité de prononcer le jugement des cieux sur *les doctrines* et *les personnes* de l'Évangile, c'est-à-dire sur les confessions et les gens qui les font. Sur le plan pratique, il s'agit de rédiger et de proclamer des confessions de foi, ainsi que d'ajouter ou de retirer des noms de la liste des membres de l'Église.

Il en va de même pour les Églises qui détiennent les clés du royaume des cieux. Elles ne créent pas l'Évangile. Elles n'ont pas le pouvoir de faire de qui que ce soit un chrétien. Leur responsabilité consiste à écouter la confession de foi d'un chrétien, à considérer la vie de cet individu et à prononcer un jugement au nom du royaume des cieux. D'un « coup de maillet », elles font une déclaration publique : « membre de l'Église » ou « pas un membre de l'Église ».

Cette déclaration n'est pas uniquement une leçon qui vise à nous *enseigner* quelque chose, comme un professeur de droit enseigne la loi dans sa classe. Elle *lie* (ou *délie*), comme de la colle ou comme une corde ; comme le verdict du juge qui déclare quelqu'un innocent ou coupable. Et lorsque le juge rend son jugement, son verdict entraîne toute une série de conséquences ou d'avantages légaux.

Lorsque les Églises s'expriment au nom de Christ, le scénario est le même. Leurs déclarations ont des effets, des conséquences, et des avantages bien réels. Elles confèrent le statut de membre et intègrent la personne dans le corps des croyants, ou elles refusent et excluent la personne du corps des croyants.

En d'autres termes, les clés rendent *visibles* notre appartenance à la nouvelle alliance et notre citoyenneté du royaume de Christ. Pensez au royaume d'Israël. Comment les peuples de la terre pouvaient-ils facilement l'identifier ? Par la circoncision, le respect du sabbat et, dans un second temps, un pays donné par l'Éternel. Israël était visible. Cependant, l'appartenance à la nouvelle alliance et au royaume de Christ – une appartenance accordée par l'Esprit – est invisible. Comment rendre cette appartenance visible ? Comment la rendre publique, de sorte que les peuples de la terre puissent savoir qui appartient ou non à cette alliance, à ce royaume de Christ ?

Et comment les chrétiens sauront-ils qui « nous » sommes ? Par le rassemblement des chrétiens qui, ensemble, se servent des clés du royaume des cieux pour lier et délier.

Disons-le dans les termes les plus concrets : les clés permettent aux Églises locales de rédiger et de proclamer une confession de foi (dont le but est de définir l'Évangile) ainsi que d'ajouter ou de retirer des noms de la liste des membres de l'Église (dont le but est de savoir qui fait partie du peuple de Dieu).

Cette réalité n'est-elle pas époustouflante ? Jésus n'a pas choisi les plus puissants, les plus sages, ou les plus nobles pour représenter son autorité sur terre. Il n'a pas demandé aux rois, aux philosophes ou aux poètes, aux universités prestigieuses ou au Collège des cardinaux

de représenter son règne. Il a choisi des gens insensés, faibles, insignifiants et méprisés (1 Co 1.26-28). C'est à des chrétiens ordinaires, à des membres d'Églises, qu'il a confié les clés du royaume des cieux, en leur disant : « Vous parlez en mon nom. Vous rendez un jugement royal et sacerdotal au nom de mon Père qui est dans les cieux. Dites aux nations : "Voilà ce qu'est une confession juste et bonne !" et "Voilà un ou une véritable dépositaire de cette confession !" »

Quelle est cette autorité que Jésus remet à l'assemblée ? Il s'agit de l'autorité des clés du royaume des cieux.

Où l'autorité des clés s'exerce-t-elle ?

Cela étant dit, ces versets peuvent, à la première lecture, nous laisser sur notre faim puisque le mot « Église » y apparaît tout à coup. Qu'est-ce qu'une Église, exactement ? Jésus en donne-t-il une définition quelque part ?

La réponse est oui, dans Matthieu 18.20 : « Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. » Mon livre *Don't Fire Your Church Members* (Ne congédiez pas les membres de votre Église) examine en détail ce verset et le contexte dans lequel il s'inscrit. Pour le but que nous poursuivons ici, cependant, je me contenterai de souligner que ce verset ne parle pas des temps de prière en petit groupe, mais d'autorité.

Je confesse que ce verset m'a longtemps déconcerté. Pourquoi Jésus parle-t-il de deux ou trois personnes ? Et qui sont-elles, au juste ? Pour constituer une Église, il faut au moins deux personnes ; un individu tout seul ne peut pas former une assemblée.

Qu'est-ce que le statut de membre d'une Église ?

C'est une alliance entre croyants dans laquelle ils reconnaissent la véracité de la profession de foi des uns et des autres au travers des ordonnances, et ils s'engagent à veiller mutuellement sur leur vie en tant que disciple de Christ.

Surtout, Jésus invoque un principe qu'il a déjà mentionné au verset 16, et qui concerne une loi juive ancestrale impliquant deux ou trois témoins. Dans Deutéronome 19, Dieu explique que deux ou trois témoins qui s'accordent sont nécessaires pour qu'un fait soit formellement établi devant un tribunal juif. Cette loi produisait un puissant témoignage pour la vérité : non seulement ces deux ou trois témoins devaient attester la véracité de l'accusation, mais ils devaient également attester la véracité du témoignage de chaque autre témoin *au sujet de* la véracité de l'accusation ! Jésus applique donc cette loi à une autre situation. Ces « deux ou trois » se rassemblent pour témoigner du nom de Jésus : « là où deux ou trois sont assemblés en mon nom ». Mais en témoignant du nom de Jésus, ils doivent aussi attester leur accord les uns avec les autres. Par exemple :

Personne 1 : « Tu as dit que tu crois en Jésus ; moi aussi je crois en lui ! »

Personne 2 : « Super ! Mais attends un peu, est-ce que nous parlons bien du même Jésus ? Parce que moi, je ne parle pas du Jésus des mormons ou des témoins de Jéhovah, ou d'un Jésus qui se contente d'être un bon enseignant et un bon exemple pour nous. Mon Jésus est

pleinement Dieu, pleinement homme ; il est mort sur la croix pour mes péchés et est ressuscité trois jours plus tard. »

Personne 1 : « Oui, c'est de ce Jésus-là que je parle, moi aussi ! »

Personne 2 : « Dans ce cas, rassemblons-nous régulièrement en son nom pour le proclamer. »

Personne 1 : « Excellente idée. »

Personne 3 : « Excusez-moi, j'ai entendu votre conversation et je voudrais savoir si je peux me joindre à vous. C'est ce Jésus-là qui m'a racheté moi aussi. »

Personnes 1 et 2 : « Bien sûr, tu es le bienvenu ! »

Dans ce scénario, deux ou trois personnes sont prêtes à témoigner de la personne et de l'œuvre de Jésus, à attester mutuellement de la profession de foi de l'autre, et à faire tout cela dans le contexte de réunions régulières. Dans ces rassemblements, cette loi juive ancestrale s'applique et agit comme de la colle pour unir ces individus qui confessent le Seigneur Jésus. Elle crée un *lien* entre eux, tout comme une alliance le fait.

Jésus scelle cette alliance par ses paroles : « je suis au milieu d'eux ». Pour autant, cela ne signifie pas qu'il flotte dans la pièce, dans un brouillard mystique ! En étant au milieu d'eux, il se laisse représenter, en sa personne et son autorité, par ces deux ou trois – tout comme Dieu l'a fait avec le peuple d'Israël au travers du temple. Autrement dit, ces personnes peuvent hisser l'étendard de Christ. Souvenez-vous que dans le contexte ici il est question de l'usage des clés et du fait de parler au nom du royaume des cieux. Ces deux ou trois deviennent – puis-je avoir votre attention s'il vous plaît ? – une Église ! Et en tant qu'Église, ils sont autorisés à utiliser les clés pour faire des déclarations officielles au nom du Seigneur.

Lorsque vous avez, avec d'autres chrétiens (Philippe, Nathalie, Mandy, Avotra, Robin, Erwan, Sophie, Jessica, etc.), la conversation ci-dessus, et que vous décidez ensemble de vous rassembler régulièrement pour proclamer le nom de Jésus, celui-ci promet de placer son nom et son autorité sur votre rassemblement et de vous considérer

comme une Église. Vous pouvez hisser son étendard. Et chacun d'entre vous est désormais un membre de cette Église.

Cette réalité n'est-elle pas renversante ?

Où se situe la composante fondamentale de l'autorité du royaume des cieux sur terre ? Elle n'est ni au Vatican ni au siège de votre dénomination. Elle ne se trouve pas à la réunion hebdomadaire de vos anciens. La composante fondamentale de l'autorité du royaume des cieux sur terre, c'est le rassemblement de votre Église. Ce n'est pas non plus une entité plus petite comme votre groupe de maison ; sinon, cela voudrait dire que chaque petit groupe revendiquerait de parler au nom de Jésus et, je le répète, l'Église serait alors divisée. Après tout, Jésus n'a pas décrété que la composante fondamentale de l'autorité du royaume des cieux serait le petit groupe de maison moderne. L'autorité du royaume, c'est-à-dire l'autorité des clés, est conférée à l'Église rassemblée.

Voilà qui nous ramène à la question cruciale : qu'est-ce que l'Église ? Nous y répondrons de manière plus élégante dans la prochaine section en traitant le sujet des ordonnances. Pour le moment, je vous propose une définition quelque peu technique : une Église est un groupe de chrétiens qui, avec l'autorité des clés de Christ, font alliance ensemble en tant que disciples de Christ et concitoyens de son royaume en se rassemblant pour proclamer son nom.

Comment l'Église exerce-t-elle son autorité ?

Par quels moyens l'Église exerce-t-elle cette autorité des clés ? Par le baptême et la Cène. Considérez le Grand Mandat missionnaire de Jésus :

Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi : « Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je

vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde » (Mt 28.18-20).

Ce passage soulève trois points.

Premièrement, faire un disciple requiert de le baptiser et de l'instruire.

Deuxièmement, le baptême est le signe visible de l'appartenance à Dieu. Nous sommes baptisés « au nom » du Père, du Fils, et de l'Esprit Saint. Le baptême est comme un badge nominatif, à la différence près que le nom de Jésus y est inscrit à la place du nôtre.

Troisièmement, Jésus promet là encore d'être présent au milieu de ces faiseurs de disciples qui baptisent et qui enseignent : « Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. »

Il m'apparaît clair que ce passage dans Matthieu 28 ne devrait pas être lu isolément, comme les chrétiens le font souvent, mais plutôt en gardant en tête Matthieu 16 et 18. Les personnes qui se rassemblent au nom de Christ et qui détiennent les clés de Christ possèdent aussi vraisemblablement l'autorité qu'il faut pour baptiser au nom de Christ. Si Christ est au milieu de ceux qui se rassemblent en son nom, il sera aussi avec eux pour toujours. Et si les chapitres 16 et 18 de l'Évangile selon Matthieu autorisent les Églises à représenter le royaume des cieux, Matthieu 28 explique comment elles se mettent au travail – et cela implique que le Grand Mandat missionnaire est confié aux Églises, et non uniquement à des chrétiens individuels.

Ce sont les Églises, et non pas uniquement les chrétiens individuels, qui accomplissent le Grand Mandat.

Une seconde conséquence s'ensuit : la responsabilité de tout membre d'Église consiste non seulement à utiliser les clés du royaume des cieux, mais aussi à accomplir le Grand Mandat en faisant des disciples. Certes, présenter l'Évangile, proclamer l'Évangile, accepter de nouveaux membres et protéger l'Église des hypocrites ou des hérétiques sont autant de pièces d'un même puzzle. Elles se renforcent mutuellement et font partie du processus de discipulat.

Enfin, considérez également la sainte cène, la nouvelle alliance, et l'Église. La Cène est un signe de l'alliance, puisque Jésus déclare « ceci est mon sang, le sang de l'alliance » (Mt 26.28). De plus, la sainte cène identifie une Église comme étant une véritable Église. L'apôtre Paul explique : « Puisqu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps ; car nous participons tous à un même pain » (1 Co 10.17 ; 11.29). Il n'est donc pas surprenant que Paul réserve la Cène aux rassemblements de l'Église : « lorsque vous vous réunissez pour le repas, attendez-vous les uns les autres » (1 Co 11.33). Le baptême est la cérémonie qui sert à nous investir dans l'Église ; la sainte cène s'avère donc la cérémonie continuelle. Le baptême est la porte d'entrée ; la sainte cène est le repas régulièrement pris en famille. Tous deux proclament aux nations *l'identité* du peuple de Dieu.

Comment l'Église exerce-t-elle l'autorité des clés du royaume des cieux ? Au moyen des ordonnances. Et, une fois de plus, qu'est-ce qu'une Église ? C'est un groupe de chrétiens qui, ensemble, s'identifient comme disciples de Jésus en se rassemblant régulièrement en son nom, en prêchant l'Évangile, et en célébrant les ordonnances. L'Église fait tout cela par l'autorité des clés.

Qu'est-ce qu'une Église ?

C'est un groupe de chrétiens qui, ensemble, s'identifient comme disciples de Jésus en se rassemblant régulièrement en son nom, en prêchant l'Évangile, et en célébrant les ordonnances.

L'Église en action

Si le reste du Nouveau Testament ne mentionne plus spécifiquement les « clés du royaume des cieux », cela n'empêche pas que nous puissions voir ces clés être mises en action. Les apôtres les utilisent (par exemple, dans Ac 8.13-23 ou 1 Ti 1.20), tout comme des assemblées entières. Par contre, nous ne voyons jamais des anciens ou des pasteurs qui décideraient de manière unilatérale d'excommunier ou d'admettre à nouveau qui que ce soit. (Certains soulignent que l'apôtre Paul demande à Tite d'établir des anciens dans 1 Tite 5 ; toutefois, le terme pour *établir* dans ce verset sous-entend l'approbation de l'assemblée.)

L'apôtre Paul, dans des termes rappelant ceux de Matthieu 18.20, confronte l'adultère dans l'Église de Corinthe : « Quand vous vous rassemblez au nom de [notre] Seigneur Jésus[-Christ] – je serai avec vous en esprit –, avec la puissance de notre Seigneur Jésus-Christ, livrez un tel homme à Satan » (1 Co 5.4,5, S21). Il ne demande pas aux anciens d'agir derrière des portes closes ; au contraire, il demande à l'Église de se rassembler au nom de Christ pour passer à l'action. Paul a en tête ici l'identité de ceux qui peuvent représenter l'Évangile : qui devrait être appelé un membre, et qui ne devrait pas l'être ?

Cette même préoccupation pour *l'identité* de l'Évangile refait surface dans 2 Corinthiens 2.6, où Paul préconise de restaurer un homme

qui avait été excommunié de l'Église « par le plus grand nombre » – autrement dit, par une majorité de membres. La majorité était pour l'excommunication de cet homme de l'Église, une minorité était contre. Comment l'ont-ils déterminé ? Ils avaient certainement voté.

Dans son épître aux Galates, cependant, nous voyons dès le premier chapitre que l'apôtre Paul s'inquiète au sujet de la *doctrine* de l'Évangile. Il s'adresse aux assemblées de la Galatie (et non aux seuls anciens) et il exprime sa consternation du fait qu'ils se sont tournés vers des enseignants d'un faux évangile. Ils devraient rejeter ces faux enseignants : « Mais, si nous-mêmes, si un ange du ciel annonçait un évangile s'écartant de celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème ! » (v. 8.) Face à un évangile compromis, ceux qui croient au véritable Évangile occupent une place supérieure aux apôtres ou aux anges du ciel.

Quand l'Église devrait-elle exercer son autorité ?

Il ne nous reste qu'une seule question à traiter dans ce chapitre : quand l'Église exerce-t-elle son autorité ? Après tout, Jésus n'a pas confié les clés du royaume des cieux aux Églises pour qu'elles passent leur temps à se préoccuper de l'achat d'un photocopieur ou de la couleur des stores !

Voici la réponse courte : l'assemblée devrait voter pour accepter de nouveaux membres et pour révoquer ceux qui se disqualifient (voir Mt 18.1 ; 1 Co 5), ainsi que pour choisir ou congédier ses enseignants (voir Ga 1). Ces deux situations constituent des occasions concrètes lors desquelles l'Église exercera son autorité sur l'*identité* et la *doctrine* de l'Évangile.

Le principe plus global, c'est que la fonction de roi-prêtre exige que les membres soient responsables de prendre toute décision dans laquelle l'intégrité de l'Église, en tant que ministère de l'Évangile, est en jeu. Ainsi, les membres devraient naturellement être impliqués dans la décision de modifier la confession de foi de leur Église. Comme il est dramatique qu'un presbytère annonce à une Église que « nous »

(autrement dit, les anciens et l'Église) avons adopté une nouvelle définition du mariage. « Ah bon ?! » C'est ce que Jésus voudrait que l'assemblée réponde. « Peut-être que *vous* en avez une nouvelle définition, mais *nous*, non ! » Sur une note plus prosaïque, la Bible n'aborde nulle part le sujet du budget de l'Église ; toutefois, dans la mesure où le budget façonne la nature du ministère d'une Église locale, il peut s'avérer sage d'obtenir l'approbation de l'Église pour le budget annuel.

Le contexte influe, jusqu'à un certain point, sur le choix des décisions que l'Église tout entière sera amenée à prendre. Une Église de cinquante membres disposant d'un budget de 100 000 \$ pourrait estimer que l'achat d'une camionnette de 20 000 \$ aura un impact important sur sa capacité à rémunérer un pasteur, et donc sur la durabilité de son ministère de l'Évangile. Inversement, une Église qui dispose d'un budget de quatre millions de dollars ne ressentira pas cette même pression. La première Église voudrait sans doute procéder à un vote sur cette question ; la deuxième laisserait sans doute ses responsables prendre cette décision.

Comment distinguer si une décision revient aux responsables seulement, ou bien à l'Église tout entière ? Notre réflexion doit être guidée par ces principes de base : cette décision affecte-t-elle la capacité de l'assemblée à protéger *la doctrine* et *l'identité* de l'Évangile ? L'intégrité et la viabilité du ministère de l'Église pour l'Évangile sont-elles en jeu ?

Quand l'assemblée devrait-elle voter ?

1) Pour l'intégration, la révocation, ou la discipline des membres. 2) Pour la sélection des anciens et des diacres. 3) Pour toute décision qui affecte de manière significative l'intégrité et la viabilité de l'Église en tant que ministère de l'Évangile.

Un récit épique

Nous pouvons maintenant mettre en lien le récit épique du chapitre 3 et les passages bibliques de notre discussion dans l'ascenseur, puisque nous venons de les examiner. Parvenez-vous à voir ce récit épique ?

Dieu vous a créé comme Adam pour être un roi-prêtre, c'est-à-dire pour être le médiateur du règne de Dieu au travers de votre règne sur la création. Mais, comme Adam, vous vous êtes rebellé et avez rejeté le règne de Dieu. Vous avez été sauvé lorsque Christ vous a rattaché à la nouvelle alliance en son sang et qu'il vous a donné son Esprit. Vous êtes né de nouveau. Vous vous êtes repenti d'avoir voulu régner en votre propre nom et avez commencé à suivre Jésus, le second Adam, votre Roi et votre Grand-Prêtre. Vous avez placé votre confiance en sa vie parfaite, en sa mort pour le châtement que votre péché exigeait, et en sa résurrection qui a vaincu la mort une fois pour toutes. La promesse de Jérémie est désormais pour vous aussi : « Celui-ci n'enseignera plus son prochain, ni celui-là son frère, en disant : "Connaissez l'Éternel !" Car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. »

Afin d'être visiblement reconnu comme un disciple de Christ et un citoyen de son royaume, vous vous êtes soumis au baptême dans

une Église locale, puisque c'est à ce rassemblement de chrétiens unis par une alliance que Jésus a donné l'autorité de représenter le règne des cieux sur terre. Ils vous ont baptisé en son nom, vous ont uni à eux, et vous ont publiquement réinstallé dans la fonction d'Adam en tant que roi-prêtre. Ainsi, vous les avez rejoints dans leur travail d'affirmation du règne des cieux sur terre et de préservation du temple afin qu'il reste consacré au Seigneur, ce qui implique de prononcer ces jugements avec l'Église : « Voilà ce qu'est une confession juste et bonne » et « Voilà qui sont ceux qui l'affirment véritablement. »

Vous continuez de devoir rendre des comptes à Christ et à son peuple en permanence, en participant régulièrement à la sainte cène ; celle-ci sert à la fois à déclarer la mort de Christ et à proclamer votre appartenance au corps de Christ, l'Église. Pour ce faire, vous vous examinez vous-même tout en discernant le corps du Seigneur ; vous savez qu'en tant que prêtre, votre responsabilité consiste à protéger la démarcation entre le saint et le profane (1 Co 11.28,29, S21 ; voir aussi 2 Co 6.14 – 7.1).

Votre appartenance à l'Église en tant que membre ainsi que votre participation à la Cène signifient deux réalités en dehors des rassemblements : d'une part, vous portez le nom de Christ, et d'autre part, tout ce que vous faites témoigne de lui. De plus, à l'instar d'un roi, votre objectif est de conquérir de nouveaux territoires et d'amener toute chose sous le règne de Dieu. Voilà pourquoi vous œuvrez à faire des disciples et à les édifier, en vivant pour l'Évangile et par l'Évangile, en paroles et en actions, parmi vos frères et sœurs en Christ et votre prochain non croyant.

Voilà ce qu'est la vie d'un roi-prêtre. Voilà ce qu'est le travail d'un membre d'Église.

CHAPITRE 5

Vos pasteurs vous forment pour que vous puissiez accomplir votre travail

Chaque membre de l'Église détient l'autorité d'un roi-prêtre. Cette autorité consiste à protéger et à proclamer l'Évangile sept jours sur sept. Et elle ne peut être éclipsée même par un apôtre ou un ange du ciel. Voilà la conclusion à laquelle les deux derniers chapitres nous ont amenés.

Il reste cependant une question en suspens. Lorsque vous êtes sorti de l'ascenseur, au début du chapitre 3, vous m'avez demandé : « Que faites-vous d'Hébreux 13.17 : “Obéissez à vos conducteurs et soumettez-vous à eux” ? » En réalité, votre question ne se limite pas à ce passage dans l'épître aux Hébreux. L'apôtre Paul parle des pasteurs ou des anciens comme des « évêques », que le Saint-Esprit a établis pour paître l'Église de Dieu (Ac 20.28). La tâche d'un évêque est de veiller, et Pierre exhorte lui aussi les anciens à accomplir les mêmes tâches : « Paissez le troupeau de Dieu qui est au milieu de vous, veillant sur lui, non par contrainte, mais volontairement » (1 Pi 5.2, *Ostervald*). Il ordonne même aux jeunes hommes d'être « soumis aux anciens » (v. 5).

Mais la porte de l'ascenseur s'est refermée, mettant fin à notre conversation. En résumé, le dilemme est le suivant : certains passages de la Bible confèrent l'autorité à l'assemblée entière – nous les avons

étudiés dans les deux derniers chapitres. Mais d'autres passages, comme celui que nous venons de citer, confèrent l'autorité aux pasteurs ou aux anciens. Comment pouvons-nous réconcilier ces deux types de textes ? Qui détient l'autorité ?

Il ne s'agit pas d'un exercice purement intellectuel. Si vous êtes un congrégationaliste convaincu, j'espère que vous ne vous attendez pas à ce que je vous donne une excuse pour *contourner* ces passages qui affirment l'autorité du pasteur. Nous ne pouvons pas ignorer ces textes. D'après Hébreux 13.17, obéir à nos responsables est un « avantage » pour nous. Et vous, comme moi, aimez ce qui nous est avantageux ! Nous désirons ce qui est bon pour notre âme.

Si les deux chapitres précédents ont porté sur la partie congrégationaliste du plan de Jésus pour faire des disciples, nous abordons maintenant la deuxième partie, à savoir la direction des anciens.

Les presbytériens, s'appuyant sur la Réforme, ont tenté de réunir les deux parties du plan en distinguant entre *posséder* l'autorité et *exercer* l'autorité. Selon eux, l'Église entière possède l'autorité, mais seuls les responsables l'exercent. (Les membres exercent une autorité en élisant leurs responsables, mais ils ne peuvent pas les congédier.) Les presbytériens continuent de faire cette distinction à ce jour.

Pourtant, cette approche présente au moins deux problèmes. Premièrement, si l'Église ne peut plus exercer son autorité après avoir élu ses responsables, alors on ne peut pas dire qu'elle la possède encore réellement. D'un point de vue pratique, les membres ont été licenciés de leur poste. Cela implique – et c'est le deuxième problème – que les membres ne puissent plus accomplir le travail d'un roi-prêtre en protégeant l'Évangile ou en maintenant la démarcation entre ce qui est saint et ce qui est profane. Même si, un beau matin, ils décident de se rendre au travail, ils s'apercevront que la serrure a été changée et que leur clé ne sert plus à rien. Ils seront peut-être conscients qu'un des anciens est un loup, ou qu'un des diacres est un serpent, mais ils ne seront plus en position d'agir pour protéger l'Église et s'assurer qu'elle reste consacrée.

Il existe un autre moyen de réconcilier ces deux types de passages et d'expliquer le lien qui existe entre l'autorité de l'assemblée et celle des anciens. Nous pouvons affirmer que l'Église entière, c'est-à-dire les anciens de concert avec les membres, possède la puissance des clés du royaume des cieux. Néanmoins, les anciens détiennent une autorité supplémentaire pour enseigner et établir le modèle d'un bon usage des clés. Au lieu de faire la distinction entre posséder et exercer lorsque l'on compare l'autorité de l'assemblée et celle des anciens, nous devons différencier entre *posséder l'autorité* et *conduire dans l'exercice de cette autorité*.

Nous obtiendrons ainsi le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens – le plan de Jésus pour la formation de disciples.

L'autorité pour commander et l'autorité pour conseiller

J'expliquerai la distinction entre l'autorité de l'assemblée et celle des anciens en trois étapes. Première étape : réfléchissons à deux différents types d'autorité. Par exemple, nous pouvons différencier entre *l'autorité pour commander* et *l'autorité pour conseiller*.

Si vous possédez l'un ou l'autre de ces types d'autorité, vous êtes en droit de prononcer des injonctions, et ceux qui se trouvent sous votre autorité ont une obligation morale d'obéir à vos ordres (jusqu'à un certain point, évidemment). La différence se situe dans le fait que l'autorité pour commander vous donne le pouvoir de faire exécuter ces ordres, alors que ce n'est pas le cas en ce qui a trait à l'autorité pour conseiller ; cette dernière doit dépendre soit du pouvoir de la vérité elle-même, soit de Jésus, qui l'imposera au jour du jugement.

Par exemple, les princes et les parents de jeunes enfants possèdent l'autorité pour commander. Dieu a voulu qu'ils disposent de mécanismes qu'il a approuvés, afin de pouvoir imposer leurs instructions. Le prince dispose de ce que la Bible appelle « l'épée », et le parent de ce que la Bible appelle « le bâton de la correction ».

Cela étant dit, on peut penser à d'autres figures d'autorité qui, à des degrés divers, sont en mesure de donner des ordres qui s'imposent moralement à ceux qui les reçoivent, sans qu'elles soient pour autant autorisées par Dieu à faire appliquer ces ordres. Pensez à l'autorité d'un mari, ou à celle d'un parent lorsque son enfant arrive à un certain âge. Un mari peut donner des instructions, mais Dieu ne l'autorise pas à les imposer. La vérité de ses instructions s'imposera d'elle-même, ou bien Jésus le fera au jour du jugement.

Quelle est la pertinence d'une telle réflexion sur ces deux types d'autorité pour notre comparaison entre l'assemblée et les anciens ? Il me semble que l'assemblée, qui détient les clés du royaume des cieux, possède une autorité pour commander. L'assemblée peut imposer ses décisions en acceptant un nouveau membre ou en excommuniant quelqu'un. Les pasteurs ou les anciens, en vertu de leur appel à enseigner, possèdent une autorité pour conseiller. Ils peuvent instruire, avertir, réprimander, et même donner un ordre. Leurs instructions imposent un certain degré d'obligation morale ; rappelez-vous, en effet, que le Saint-Esprit a fait d'eux des évêques chargés de veiller sur l'Église (Ac 20.28) et que les membres sont appelés à se soumettre à eux (Hé 13.17). Toutefois, le Nouveau Testament ne donne nulle part l'exemple d'anciens ou de pasteurs qui décideraient de manière unilatérale d'excommunier un membre. Les apôtres avaient cette autorité ; les pasteurs ne l'ont pas. Vous ne pouvez pas perdre votre statut de membre d'une Église simplement parce qu'un jour, votre pasteur en a décidé ainsi. Bien évidemment, au jour du jugement, Jésus fera appliquer la décision d'un ancien concernant un membre rebelle. Mais l'ancien, lui, n'a pas reçu l'autorité de le faire.

À l'image des maris et des anciens, ceux qui possèdent une autorité pour conseiller doivent œuvrer sans relâche pour enseigner et conquérir leur interlocuteur par la persuasion. Bien sûr, ce travail de conquête sera plus facile s'il s'agit d'une épouse pieuse ou d'un membre d'une Église, puisque tous deux sont appelés à honorer la Parole de Dieu en se soumettant, l'une à son mari et l'autre à son pasteur. Que se

passe-t-il lorsque des désaccords surgissent entre un mari et sa femme, ou entre un ancien et un membre ? Le mari et l'ancien ne disposent que d'un seul recours : ils doivent conquérir, persuader. Puisqu'ils n'ont pas l'option de prendre « l'épée » du prince ou « le bâton » du parent, ils choisiront plutôt d'expliquer leur point de vue et d'instruire leur interlocuteur. Jamais ils ne chercheront à dominer sur l'épouse ou sur le membre d'Église (Col 3.19 ; 1 Pi 3.5). Si le mari ou l'ancien est dans l'erreur, et si son cœur est attaché au Seigneur, il sera en mesure d'entendre un avis contraire de la part de son protégé. Mais le fait que Dieu a établi le mari et l'ancien dans une fonction d'autorité implique qu'ils doivent prendre l'initiative pour conquérir par la persuasion. Ils ne peuvent pas imposer. Pour autant, ils n'ont pas non plus le droit d'abdiquer ou d'abandonner. La passivité n'est pas une option, car ils subiraient la désapprobation de Jésus au jour du jugement. Le mari ou le pasteur doit plutôt tout mettre en œuvre pour aimer et persuader, pour équiper et habiliter, afin que l'épouse ou le membre d'Église *choisisse* de les suivre sur le chemin de la piété. L'autorité pour conseiller que détiennent le mari et le pasteur doit être persistante, patiente, indulgente, tendre, affable, cohérente et exempte d'hypocrisie. Bien sûr, il faut aussi qu'elle puisse être corrigée. Son objectif est la croissance sur le long terme, et non un résultat, qui serait obtenu par la contrainte, sur le court terme.

L'autorité pour enseigner

Voici la deuxième étape pour comprendre la distinction qu'il y a entre l'autorité de l'assemblée et celle des anciens : dans la mesure où un ancien possède une autorité pour conseiller et non pour commander, il est logique que son autorité gravite autour de l'enseignement. C'est la raison pour laquelle un ancien doit être « capable d'enseigner » (1 Ti 3.2, S21). L'enseignement est présent dans tous les passages que nous venons de citer. Dans le livre des Actes au chapitre 20, Paul qualifie les anciens d'« évêques » chargés de veiller sur l'Église afin de leur

rappeler que leur responsabilité est de protéger le troupeau des loups. En effet, « il s'élèvera du milieu de vous des hommes qui enseigneront des choses pernicieuses, pour entraîner les disciples après eux » (v. 30). Dans sa première épître, au chapitre 5, Pierre exhorte les anciens à paître et à veiller sur le troupeau en se basant, en partie au moins, sur leur appel à être « les modèles » de ce troupeau (v. 3). Et dans Hébreux 13, l'auteur encourage les croyants à se souvenir des responsables qui leur ont annoncé la Parole de Dieu et à imiter leur foi (v. 7).

Les lettres de Paul à Timothée et à Tite soulignent elles aussi la place de l'enseignement. L'apôtre incite Timothée à exhorter certaines personnes à ne pas enseigner des doctrines différentes, en particulier celles qui promeuvent des spéculations creuses et inutiles (1 Ti 1.3,4). Timothée doit ordonner et enseigner (4.11, *DBY*). Il doit se consacrer à la lecture publique, à l'exhortation et à l'enseignement (4.13). Il doit veiller sur sa vie et son enseignement, puisque ces choses le sauveront, lui et ceux qui l'écoutent (4.16). Paul déclare ensuite que les anciens qui dirigent bien sont jugés dignes d'un double honneur, surtout si cette « direction » qu'ils apportent consiste à prêcher et à enseigner (5.17). Et les anciens doivent enseigner ce que Timothée enseigne (6.3).

Dans sa seconde lettre à son « enfant bien-aimé », l'apôtre Paul réitère l'importance pour Timothée de retenir le modèle des saines paroles qu'il a reçues de lui (2 Ti 1.13). Ces paroles qu'il a entendues de Paul, il doit les confier à des hommes fidèles qui seront capables de les enseigner aussi à d'autres (2.2). Il doit faire preuve de diligence et dispenser droitement la Parole de la vérité (2.15). Il doit éviter les discours vains et profanes qui détournent les gens de la vérité (2.16,18). Et il doit enseigner et instruire seulement de la façon dont Dieu le veut, en sachant que la repentance mènera à la connaissance de la vérité (2.24,25). Paul conclut en sommant Timothée de prêcher la Parole, d'insister en toute occasion, en reprenant, en censurant, en exhortant avec beaucoup de douceur et de patience (4.2).

Tout au début de son épître à Tite, Paul décrit la charge que Dieu lui a confiée : conduire les élus dans la vérité qui mène à la piété (Ti 1.1).

Il précise ensuite qu'il a laissé Tite en Crète afin qu'il « mette en ordre » ce qui reste à régler dans l'Église en établissant des anciens (1.5). Les Églises qui sont en bon ordre sont celles où les anciens sont attachés à la véritable Parole telle qu'elle a été enseignée, et où ils exhortent selon la saine doctrine (1.9). Leur contre-exemple n'est jamais loin : ce sont les vains discoureurs rebelles qui enseignent pour un gain honteux (1.10,11). De tels individus doivent être sévèrement repris (1.13,14). Tite doit donc enseigner ce qui est conforme à la saine doctrine et se montrer un modèle de bonnes œuvres (2.1,7). Son enseignement doit laisser voir de l'intégrité et de la dignité ; ainsi, son message sera sain et irréprochable, et l'adversaire ne pourra pas le condamner (2.8). Après lui avoir rappelé le salut de Dieu, Paul ordonne à Tite : « Dis ces choses, exhorte, et reprends, avec une pleine autorité » (2.15).

Dans ces épîtres, à quoi ressemble le travail auquel Timothée et Tite sont appelés ? Ils doivent œuvrer patiemment, chaque jour, à faire grandir un peuple dans la sainteté. La tâche est lente et répétitive. L'ancien ne force ni n'impose ; il enseigne. Après tout, un acte de piété forcé n'est pas réellement pieux. Seul un cœur régénéré, un cœur qui appartient à la nouvelle alliance, choisira de lui-même d'accomplir un acte véritablement pieux.

Diriger et former

Troisièmement, nous devons considérer ce qu'est un ancien et ce qu'il fait : il est un exemple pour le troupeau, et il dirige et forme les brebis pour les amener à l'imiter, dans la mesure où il est un disciple de Christ fidèle. Les anciens ne forment pas une catégorie à part parmi les chrétiens, comme les aristocrates, en contraste avec le petit peuple ou les prêtres médiévaux par rapport aux laïcs. Fondamentalement, un ancien est un chrétien et un membre de l'Église. Il est mis à part et reconnu en tant qu'ancien du fait qu'il fait preuve d'une manière d'être exemplaire et qu'il est capable d'enseigner.

Par exemple, remarquez les seules qualifications qui sont requises des anciens et qui ne le sont pas de chaque chrétien : ils doivent avoir dépassé le stade de nouveau converti, et ils doivent être capables d'enseigner (1 Ti 3 ; Tit 1).

Autrement dit, les anciens n'ont pas le sang bleu (comme le prétendaient les aristocrates !) et ils n'ont pas non plus reçu un don particulier de l'Esprit (comme le prétendaient les prêtres). Ils ne sont pas dans une catégorie à part, ayant des qualités qui sont hors de la portée des membres. Ces derniers devraient plutôt voir leurs anciens comme autant de modèles de la bonne et de la saine manière de vivre et de penser. Ils devraient considérer leur vie et leur doctrine, et les imiter.

Sur quelle base se fonde donc la distinction entre un ancien et un simple membre, si ce n'est pas, comme nous venons de le voir, sur la base d'une différence de catégorie ? Cette distinction repose en grande partie sur le niveau de maturité. Comme un parent avec son enfant, l'ancien cherche constamment à amener le membre à *grandir* en maturité. Oui, la fonction d'ancien est bel et bien distincte ; et tous les chrétiens, même ceux qui ont de la maturité, ne sont pas nécessairement qualifiés pour ce rôle. Pourtant, cette réalité demeure : un ancien aspire à être pris pour modèle dans les domaines où il est un bon imitateur de Christ (voir 1 Co 4.16 ; 11.1).

L'ancien se consacre à former les brebis du troupeau. Ce travail de formation s'appuie d'une part sur la volonté de donner l'exemple, et d'autre part sur la répétition, à la fois en paroles et en actes. Pour l'exprimer de manière figurative, disons que l'ancien montre comment se servir d'un marteau et d'une scie, puis il place les outils entre les mains du membre de l'Église. L'ancien joue une gamme sur le piano ou il manie le bâton de golf pour frapper la balle, puis il demande au membre de répéter le geste.

Repensez maintenant à la distinction presbytérienne entre la possession et l'exercice de l'autorité que nous avons mentionnée un peu plus tôt dans ce chapitre. Selon les presbytériens, l'Église détient l'autorité, mais seuls les anciens l'exercent. Cette perspective sur le lien

entre l'autorité de l'assemblée et celle des anciens est problématique. Pourquoi ? Outre le fait qu'elle dépossède l'assemblée de son autorité en lui retirant la tâche que Jésus lui avait pourtant confiée, cette perspective ne permet pas non plus aux anciens d'accomplir leur travail de formation ! Elle arrache le marteau, la scie, et le bâton de golf des mains du membre et empêche ainsi toute forme de répétition. Les nouveaux chrétiens ne sont jamais formés en vue de veiller sur *l'identité* et *la doctrine* de l'Évangile. Le cours est annulé faute d'enseignants.

Dans le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens, par contre, la formation est toujours en cours. Le processus de discipulat ne cesse jamais. Voici les clés. Conduis prudemment. Fais exactement comme je t'ai enseigné, sinon la voiture risque de dévaler la pente avant de tomber dans un précipice.

Vous voyez, la distinction ne se situe pas entre *la possession de l'autorité* et *l'exercice de l'autorité*, mais bien entre *posséder l'autorité* et *conduire dans l'exercice de l'autorité*. L'assemblée tout entière (les anciens et les membres) possède les clés du royaume des cieux. Cependant, les anciens sont appelés à former, à équiper, et à diriger l'assemblée pour qu'elle utilise les clés de la bonne manière. L'assemblée possède et exerce l'autorité ; les anciens leur montrent comment bien l'exercer.

Cette dynamique est manifeste dans Éphésiens 4. Avez-vous déjà remarqué dans ce passage qui accomplira l'œuvre du ministère, c'est-à-dire « les tâches du service » ? Lisez attentivement : Jésus « a donné les uns [...] comme bergers et enseignants. Il l'a fait pour former les saints aux tâches du service en vue de l'édification du corps de Christ » (v. 11,12, *S21*). Qui accomplit les tâches du service et de l'édification du corps de Christ ? Ce sont les saints ! Les saints ont besoin d'être formés par leurs bergers (leurs pasteurs) et leurs enseignants. Quelques versets plus loin, l'apôtre Paul explique que le corps « s'édifie lui-même dans l'amour » lorsque chaque partie accomplit fidèlement son travail (v. 15,16).

Sans enseignants de l'Évangile, qui instruisent et qui veillent, l'assemblée ne peut pas statuer avec sagesse sur *la doctrine* et *l'identité*

de l'Évangile. Elle ne peut pas accomplir ses responsabilités de manière sensée. L'Église a besoin que les anciens fassent leur travail, tout comme les enfants ont besoin de parents et d'enseignants pour croître en maturité et devenir des adultes. Plus spécifiquement, l'Église a besoin que ses anciens la dirigent et lui montre comment faire bon usage des clés du royaume des cieux.

Dans l'immense majorité des cas, les membres devraient se soumettre à leurs responsables et les suivre. Toutefois, nous devons noter une exception majeure à cette règle : des anciens ou pasteurs qui s'éloignent des Écritures ou de l'Évangile. Mais si l'Église est dirigée par des hommes pieux, la vaste majorité des votes des membres au sein d'une Église saine devrait être unanime et sans histoire.

Le plan de Jésus pour la formation de disciples

Nous voici revenus au point de départ, là où nous avons commencé au chapitre 1. Jésus a établi le leadership des anciens et l'autorité de l'assemblée comme piliers soutenant son plan pour faire des disciples. Nous l'avions présenté comme une formule :

leadership des anciens + autorité de l'assemblée = discipulat

Les membres d'Église ont un travail à accomplir, et les pasteurs les forment pour accomplir ce travail. Les bergers, des hommes irréprochables et capables d'enseigner, incarnent le modèle d'une vie saine et montrent comment garder *la doctrine* et *l'identité* de l'Évangile. Vous voulez savoir comment Jésus vit, comment il aime et comment il marche ? Vous voulez comprendre comment il garde ses brebis dans l'enclos et s'assure que le temple reste consacré au Seigneur ? Alors, observez et écoutez ces sous-bergers.

Lorsque l'autorité des clés du royaume des cieux est retirée des mains de l'Église, le ministère de la Parole peut perdurer avec puissance

et produire du fruit ; néanmoins, le ministère de l'application, lui, est entravé. Les anciens n'ont plus l'occasion d'accompagner l'Église dans une réflexion concrète sur le statut de membre et sur la discipline, comme nous l'avons vu au chapitre 2. Ainsi, les anciens perdent un outil précieux : enseigner à l'assemblée la mise en pratique de l'Évangile dans la vie de tous les jours.

Manier les clés du royaume des cieux avec sagesse est un exercice périlleux et difficile. J'ai l'image d'un massif escarpé si étroit que même une chèvre de montagne avance avec précaution. Le Saint-Esprit a donné à chaque chrétien la capacité de marcher sur ce sentier rocailleux. Les croyants peuvent le faire. Cependant, ils ont aussi besoin d'un guide compétent et expérimenté : « Place ton pied ici, pas sur cette pierre ; elle ne supportera pas ton poids. Un pas à la fois. Tiens, bois un peu d'eau. On va y arriver. » C'est le travail de l'ancien ; il est un guide compétent et expérimenté. Il montre le chemin. Il déclare : « Voici la voie de la sagesse. Marches-y » (voir Pr 4.11 ; 2 Jn 4 ; 3 Jn 3). Seul l'insensé du livre des Proverbes méprise son conseil.

Conclusion

Dans le chapitre 1, j'ai avancé que la meilleure définition du congrégationalisme dirigé par les anciens était la suivante : vos pasteurs vous forment pour accomplir votre travail. La direction des anciens et l'autorité de l'assemblée sont le terrain d'entraînement où vous vous préparez à accomplir ce travail.

Bien évidemment, les membres doivent s'opposer aux anciens si ces derniers contredisent les Écritures ou s'ils exigent quelque chose qui sort du ministère biblique de l'Évangile. L'assemblée garde toujours une main sur le frein d'urgence au cas où une telle situation se présenterait. Espérons que ce sera rarement le cas. Si les anciens dirigent bien, la plupart des décisions devraient être prises à la quasi-unanimité.

Dieu a donné les pasteurs ou des anciens à l'Église pour le bien de celle-ci. Ils sont un don (Ép 4.8-11). En refusant de suivre le leadership biblique des anciens, un membre affaiblit sa propre vie de disciple de Christ. La croissance chrétienne est la plus significative lorsque nous suivons de bons modèles – lorsque nous imitons ceux qui imitent Christ. Qui plus est, le membre qui apprend à suivre se retrouvera souvent bientôt en position de diriger. Jésus en est le témoin et l'exemple parfaits !

CONCLUSION

Vos responsabilités

Dans son plan pour faire des disciples, Jésus confie un travail à tous les membres d'Églises. Et comme nous l'avons dit au chapitre 1, ce livre est, dans une certaine mesure, le manuel qui vous permettra d'accomplir ce travail en Église. Quelles sont donc les responsabilités qui vont de pair avec la tâche que Jésus vous a confiée ?

Il y en a au moins sept.

Responsabilité n° 1 : être régulièrement présent aux rencontres de l'Église

En tant que chrétien baptisé et membre d'une Église, votre première responsabilité est d'y participer régulièrement. Les Écritures sont on ne peut plus claires au sujet de cette responsabilité fondamentale qui vous incite à vous consacrer pleinement à l'amour, aux bonnes œuvres, et à l'encouragement d'autrui.

Veillons les uns sur les autres, pour nous exciter à l'amour et aux bonnes œuvres. N'abandonnons pas notre assemblée, comme c'est la coutume de quelques-uns ; mais exhortons-nous

réciproquement, et cela d'autant plus que vous voyez s'approcher le jour (Hé 10.24,25).

L'auteur laisse présager le jugement final si vous abandonnez votre assemblée. L'enjeu est donc de taille. Car si vous ne venez pas à l'Église, vous ne pourrez pas remplir les six autres responsabilités. Votre présence rend tout le reste possible.

Responsabilité n° 2 : aider à préserver l'Évangile

En tant que chrétien baptisé et membre d'une Église, vous avez pour tâche la protection et la préservation de l'Évangile et du ministère de l'Évangile dans votre Église.

Pensez à « l'étonnement » de l'apôtre Paul dans Galates 1 : « Je m'étonne que vous vous détourniez si promptement [...] pour passer à un autre évangile » (v. 6). Son reproche s'adresse non pas aux pasteurs, mais aux membres de l'Église. Il ajoutera qu'ils devraient rejeter même les apôtres ou les anges qui proclameraient un faux évangile.

Si vous êtes chrétien, vous avez donc pour responsabilité d'étudier l'Évangile et de le connaître. Pouvez-vous m'expliquer l'Évangile en soixante secondes ou moins ? Savez-vous décrire la relation qui existe entre la foi et les œuvres ? Un chrétien peut-il vivre dans le péché sans se repentir ? Pourquoi ou pourquoi pas ? Pourquoi est-il important pour le chrétien de croire en la doctrine de la trinité ? Quel est le rôle des bonnes œuvres, de la communion fraternelle, et de l'hospitalité d'une Église dans la promotion de son ministère de l'Évangile ? Pourquoi une Église devrait-elle veiller à ce que son identité et son ministère ne soient jamais corrompus par un parti politique ?

Voilà le genre de questions auxquelles vous devez être capable de répondre afin de préserver l'Évangile. Il ne s'agit pas de trouver les réponses indépendamment de vos anciens ; ils devraient vous outiller à cette fin. Si ce n'est pas le cas, votre Église n'est sans doute pas en bonne santé.

Connaissez l'Évangile. Sachez ce que l'Évangile exige dans la vie de l'Église et dans celle du chrétien.

Responsabilité n° 3 : aider à approuver les citoyens évangéliques

En tant que chrétien baptisé et membre d'une Église, vous portez la responsabilité de protéger l'Évangile et le ministère de l'Évangile dans votre Église *en* approuvant ou en refusant des candidats comme citoyens du royaume des cieux.

Nous l'avons remarqué précédemment : lors d'un cas de discipline dans l'Église, ce n'est pas aux anciens de Corinthe que Paul s'adresse, mais à toute l'assemblée. De même, il est de votre responsabilité, en tant que chrétien, de conférer et de révoquer le statut de membre. Jésus vous a confié ce rôle. En négligeant cette tâche, vous empruntez le chemin de la complaisance, du nominalisme, et en arriverez tôt ou tard au libéralisme théologique.

Bien évidemment, il ne suffit pas d'être présent aux réunions de membres et de voter pour accepter ou non de nouveaux membres. Cette responsabilité implique des efforts de votre part pour connaître vos frères et sœurs et être connu d'eux – non pas uniquement le dimanche, mais sept jours sur sept. Comment approuver et veiller sur la foi de personnes que l'on ne connaît pas ? C'est impossible, à moins que l'idée de faire preuve d'intégrité dans notre démarche nous importe peu. Pour autant, cela ne veut pas dire que vous devez personnellement connaître chaque membre de votre Église. Il s'agit d'un travail collectif, accompli par tous les membres ensemble. Néanmoins, il vous faut réfléchir dès à présent aux moyens d'inclure davantage de frères et de sœurs dans la routine de votre vie quotidienne. L'apôtre Paul nous propose une liste utile à cette fin : « Par amour fraternel, soyez pleins d'affection les uns pour les autres ; par honneur, usez de prévenances réciproques. Ayez du zèle, et non de la paresse. Soyez fervents d'esprit. Servez le Seigneur. Réjouissez-vous en espérance. Soyez patients dans

l'affliction. Persévérez dans la prière. Pourvoyez aux besoins des saints. Exercez l'hospitalité » (Ro 12.10-13). Comment vous évaluez-vous à la lumière de cette liste ?

Responsabilité n° 4 : participer aux réunions des membres

Comment pouvons-nous préserver l'Évangile et approuver les citoyens évangéliques ? En étant toujours présent lors des réunions des membres.

Toutes les Églises ne prennent pas leurs décisions de la même manière et cela ne pose pas de problème. Mais, quel que soit le cadre dans lequel votre Église prend les décisions qui touchent à *la doctrine de l'Évangile* et à *l'identité de l'Évangile*, vous devriez y être présent.

Vous ne pouvez pas accomplir votre travail si vous n'allez jamais au travail !

Je reconnais que les réunions de membres ont souvent mauvaise réputation. Et je comprends. Trop d'entre elles sont des terreaux malsains pour les conflits, voire l'insurrection. Pour autant, ne laissez pas des exemples de conjoints mariés qui se détestent l'un l'autre vous détourner de l'idée du mariage. Par la grâce de Dieu, j'ai été membre de plusieurs Églises où les réunions de membres ressemblent davantage à des réunions de famille chaleureuses, encourageantes, et stimulantes. Cette situation s'explique en partie par le leadership des pasteurs lors de ces réunions, et par la manière dont ils les planifient. Elle s'explique aussi par le sérieux des membres qui désirent assumer leur responsabilité et exercer leur autorité.

Responsabilité n° 5 : discipliner d'autres membres de l'Église

En tant que chrétien baptisé et membre d'une Église, vous avez pour tâche de protéger l'Évangile et le ministère de l'Évangile dans

votre Église *en* appliquant la discipline d'Église à d'autres membres de l'Église.

Rappelez-vous Éphésiens 4.15,16 : l'Église s'édifie dans l'amour lorsque chaque membre accomplit la tâche qui lui incombe. Édifier l'Église requiert du travail de votre part. Et une partie de ce travail consiste à exercer le ministère au moyen de nos paroles. Quelques versets plus loin, Paul exhorte les croyants en ces termes : « que chacun de vous parle selon la vérité à son prochain ; car nous sommes membres les uns des autres » (v. 25). Parlez selon la vérité à votre prochain et aidez-le à grandir. Toute parole qui sort de notre bouche devrait servir « à l'édification et [*communiquer*] une grâce à ceux qui l'entendent » (Ép 4.29). Mettez-vous également en position de recevoir les paroles des autres. Êtes-vous disposé à les écouter ?

Le b.a.-ba du christianisme consiste à édifier les autres croyants. C'est en partie ainsi que nous accomplissons le Grand Mandat et que nous faisons des disciples – ce qui nous amène au point suivant.

Responsabilité n° 6 : annoncer l'Évangile aux gens du dehors

Si Christ vous a rétabli dans votre fonction de roi-prêtre, alors votre vie tout entière devrait refléter l'Évangile en paroles et en actions. Vous êtes un ambassadeur. L'apôtre Paul insiste sur le fait que c'est bien notre responsabilité, et il en est lui-même l'exemple : « il a mis en nous la parole de la réconciliation. Nous faisons donc les fonctions d'ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortait par nous ; nous vous en supplions au nom de Christ : Soyez réconciliés avec Dieu ! » (2 Co 5.19b,20).

Tous les chrétiens ont été réconciliés, et tous les chrétiens ont donc reçu ce message de réconciliation. Par conséquent, nous supplions et nous prions pour que les pécheurs soient réconciliés avec Dieu.

Cet appel fait aussi partie de votre travail. Le commandement « Allez, faites de toutes les nations des disciples » s'applique à vous aussi (Mt 28.19).

Responsabilité n° 7 : suivez vos responsables

Les pasteurs ou les anciens ont pour tâche de former les saints en vue du service dans les six responsabilités que nous venons d'énumérer. Lorsque les anciens n'enseignent pas l'Évangile, qu'ils ne prêchent pas aux membres de l'Église selon l'Évangile, et qu'ainsi ils ne leur apprennent pas quelles sont leurs responsabilités les uns envers les autres, ils ne préparent pas l'Église à accomplir le travail que Jésus lui a pourtant donné de faire.

Si vous êtes chrétien, cela signifie que vous avez la responsabilité de vous outiller de l'instruction et des conseils de vos anciens. Retenez le modèle des saines paroles que vous avez reçues d'eux (2 Ti 1.13). Suivez de près leur enseignement, leur conduite, leurs projets, leur foi, leur amour, leur constance, ainsi que les persécutions et les souffrances qu'ils endurent (2 Ti 3.10,11).

Soyez le fils plein de sagesse dont parle le livre des Proverbes. Empruntez la voie de la sagesse, de la prospérité, et de la vie en ayant la crainte du Seigneur et en écoutant l'instruction. Cette voie est plus précieuse que l'or, elle a plus de valeur que tous les objets de prix.

Conclusion

Le modèle congrégationaliste dirigé par les anciens place l'autorité finale, et avec elle la responsabilité, entre les mains de l'assemblée. L'autorité, en effet, s'accompagne toujours de la responsabilité.

De ce fait, lorsque vous rejoignez une Église en tant que membre, vous devenez responsable de l'enseignement de votre Église et de chaque membre quant à sa formation en tant que disciple de Christ.

- Vous devez passer à l'action si votre pasteur commence à enseigner un faux Évangile.
- Vous devez vous assurer qu'Eduardo comprend bien l'Évangile, puisqu'il aimerait devenir membre.

- Vous êtes responsable de Maria et de sa croissance en tant que disciple de Christ ; vous devez vous assurer que l'assemblée prend soin d'elle et qu'elle la nourrit afin qu'elle grandisse à l'image de Christ.
- Vous devez exclure Gabriel de la communion fraternelle en lui retirant son statut de membre si sa vie n'est plus en accord avec sa profession de foi.

Qui vous forme pour que vous puissiez accomplir ces tâches ? Vos anciens. En joignant vos responsabilités aux leurs, vous obtiendrez le plan de Jésus pour faire des disciples.

Lorsqu'une personne demande à devenir membre de mon Église, elle doit avoir un entretien avec un ancien lors duquel elle donnera son témoignage et lui expliquera l'Évangile. À la fin des entretiens que je mène moi-même, si j'envisage de recommander que les membres de l'Église acceptent cette personne en tant que nouveau membre, je lui fais part du message suivant :

En devenant membre de cette Église, vous serez responsable, avec les autres membres, du fait que cette assemblée continue ou non de proclamer fidèlement l'Évangile. Ensemble, vous serez donc responsables à la fois de ce que cette Église enseigne et de la fidélité au Seigneur dans la vie de ses membres. Un jour, vous vous tiendrez devant Dieu et vous devrez lui rendre compte de ce que vous avez fait de cette autorité. Serez-vous un membre passif et anonyme qui se contente de faire acte de présence le dimanche matin ? Ou bien vous donnerez-vous corps et âme à l'œuvre à la fois ardue et enrichissante de l'étude de l'Évangile, du développement des relations, et de la formation de disciples ? Nous avons besoin de plus de mains qui prennent part à la moisson. Nous espérons donc vraiment que vous participerez à ce travail.

Et vous ? Est-ce que vous participez à ce travail ?

APPENDICE

Des éléments de réponses aux critiques du modèle congrégationaliste dirigé par les anciens

L'objectif de ce livre n'est pas de défendre le congrégationalisme dirigé par les anciens, face aux critiques des presbytériens, des épiscopaliens, ou des partisans de la gouvernance par les anciens. Pour une telle approche apologétique, je vous conseille un autre de mes ouvrages, *Don't Fire Your Church Members: The Case For Congregationalism* (Ne congédiez pas les membres de votre Église : arguments en faveur du congrégationalisme). Cela dit, je vous propose toutefois une très brève version de certains des éléments de cet ouvrage.

Voici donc les critiques les plus fréquentes à l'encontre du modèle congrégationaliste :

Le congrégationalisme conduit à l'isolation et la fragmentation entre les Églises. Il nuit à l'unité que Jésus désire voir au sein de son Église (p. ex., Jn 17.11,21-23; Ép 4.1-6).

Tout d'abord, je suis d'accord que les chrétiens devraient être unis dans leur obéissance au règne de Christ. Néanmoins, rien dans les passages bibliques sur l'unité ne laisse entendre que Jésus ou les auteurs néotestamentaires avaient en tête, pour y arriver, l'autorité des institutions terrestres. Et même si c'était le cas, il nous faudrait forcer cette supposition sur les passages sur l'unité.

Deuxièmement, il est vrai que l'unité « visible » offre un témoignage attrayant au monde. Mais qu'est-ce que le monde trouve convaincant, au juste ? Un évêque qui s'ingère dans la vie d'une Église ? L'unité bureaucratique qui se manifeste au siège social d'une dénomination ? Je crois plutôt que le monde est interpellé par des chrétiens qui s'aiment les uns les autres d'un amour visible, qui reflète celui de Christ pour eux, surtout lorsque cet amour franchit les frontières entre les générations, les ethnies (les Juifs et les païens), les genres (les hommes et les femmes), les classes politiques (les esclaves et les hommes libres), les niveaux d'éducation (grec et barbare), et les différences sociales économiques plus larges qui les divisent (voir Jn 13.34,35 ; 1 Co 12.13,14 ; Ép 2.11-22). L'unité empreinte d'amour dans la diversité, voilà un témoignage convaincant.

Troisièmement, les magnifiques manifestations, dans le Nouveau Testament, de l'interdépendance des assemblées ne proviennent pas d'une obéissance contrainte et forcée, mais d'un amour offert librement (p. ex., 2 Co 8.1-8, en particulier le verset 8 : « Je ne dis pas cela pour donner un ordre, mais pour éprouver [...] la sincérité de votre amour. »).

Quatrièmement, à l'exception de l'Église catholique romaine, toutes les traditions connaissent des divisions en leur sein : des presbytériens se séparent d'autres presbytériens, des anglicans d'autres anglicans, des luthériens de luthériens, des méthodistes de méthodistes. De plus, la seule position cohérente, d'un point de vue logique et biblique, est soit la position de Rome, soit la position congrégationaliste et non pas un compromis entre les deux. L'Église de Rome est cohérente en affirmant que toutes les Églises individuelles devraient être unies sur le plan de *la foi* (foi en l'Évangile) et de *l'ordre* (autorité institutionnelle), et elle agit en conséquence. Les Églises congrégationalistes sont cohérentes en affirmant que toutes les Églises individuelles devraient être unies sur le plan de *la foi*, mais *pas sur le plan de l'ordre*. L'ordre unit l'Église locale seulement. Les autres types d'Églises plaident pour l'importance de l'unité sur le plan de la foi et de l'ordre, mais elles contredisent cette position en s'unissant uniquement avec ces Églises

qui appartiennent à leur clan. Ainsi, elles ne sont pas davantage unies aux Églises des autres traditions que ne le sont les Églises congrégationalistes. Il s'agit de savoir si l'unité entre les Églises locales à laquelle nous appelle le Nouveau Testament inclut ou non un ordre institutionnel. Si oui, alors l'Église romaine a raison, et ces Églises, en se séparant des autres dénominations, désobéissent à l'appel de la Bible. Si cet appel à l'unité n'inclut pas un ordre institutionnel, alors les Églises congrégationalistes ont raison, et celles qui ne le sont pas refusent de donner à leurs membres l'autorité qui leur revient.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur ce sujet, consulter le chapitre sur l'unité ecclésiale dans le livre *Baptist Foundations* (Les fondements baptistes).

Le congrégationalisme conduit au chaos doctrinal et moral, puisque ce modèle ne pourvoit personne à qui rendre des comptes. À qui l'assemblée est-elle donc redevable ?

Soyons clairs : cette critique est à deux tranchants. Elle ne concerne pas uniquement le modèle congrégationaliste ! À qui le presbytère est-il redevable ? Et l'assemblée générale, l'évêque, le synode, ou le pape ? De plus, les dénominations dont l'autorité réside en dehors de l'Église locale ont davantage tendance à s'éloigner des Écritures. Pensez à celle de Rome qui s'est éloignée des Écritures, et à la réaction que cela a provoquée au ^e siècle, à savoir la réforme protestante. Pensez aux principales dénominations protestantes, dont certaines remettent en cause, voire rejettent entièrement, l'autorité de la Bible. Lorsque ces institutions deviennent infidèles, c'est chaque Église qui en est infectée. Mais lorsqu'une Église congrégationaliste devient infidèle, la maladie reste relativement contenue.

En outre, nous devrions effectivement tirer les leçons sur notre gouvernance ecclésiale de la Bible. Toutefois, il convient de noter que la majorité des penseurs politiques – les premiers fondateurs des États-Unis d'Amérique, par exemple – avaient compris que l'imputabilité politique est bien plus efficace lorsque l'autorité est poussée vers

le bas, et non vers le haut (le roi). Devrait-on rendre le gouvernement des États-Unis redevable en le plaçant sous les Nations Unies ?

La Bible donne explicitement l'autorité aux anciens (p. ex., 1 Ti 5.17; Hé 13.7,17). Elle ne donne pas explicitement l'autorité à des assemblées.

Tout d'abord, Matthieu 18 confie explicitement l'autorité à l'assemblée. Rien dans le texte ne nous pousse à traduire le terme « Église » par « anciens » ; d'ailleurs, il existe plutôt des raisons de ne pas le faire (notamment la trajectoire numérique des versets 15 à 17 et la manière dont les lecteurs de l'époque auraient compris le mot « Église »). Deuxièmement, l'apôtre Paul s'adresse aux assemblées auxquelles il écrit d'égal à égal. Dans sa première lettre aux Corinthiens, il explique qu'il a déjà jugé le pécheur (5.3), puis il enjoint l'Église à faire de même (v. 4,5,12). Il adopte la même position dans le premier chapitre de son épître aux Galates, ainsi que dans d'autres passages.

Pour en savoir davantage sur l'autorité de la congrégation, voir le chapitre 4 du présent ouvrage et du livre *Don't Fire Your Church Members*.

Dans Actes 15, ne voyons-nous pas un exemple d'un conseil d'anciens qui exerce une autorité sur plusieurs Églises ?

Notons plusieurs points dans Actes 15. Premièrement, les apôtres étaient présents, et ils affirmaient que le Saint-Esprit était en accord avec leur décision. Deuxièmement, le but principal de Luc ici n'est pas d'établir des directives pour gouverner l'Église, mais d'expliquer ce que l'Église primitive avait décidé au sujet de la circoncision et de sa portée quant au salut d'un individu et à son intégration comme membre d'une Église. La question qu'ils se posaient était la suivante : dois-je d'abord devenir un Juif pour être un chrétien ?

Voici maintenant la question que vous devez vous poser : la lettre en provenance de Jérusalem fait-elle autorité sur nos Églises *aujourd'hui* en vertu de l'autorité de l'Église de Jérusalem, ou bien en vertu de son

inclusion dans les Écritures ? La réponse à cette question révélera le type d'autorité que détient la lettre de Jérusalem : soit ecclésiale, soit exclusivement apostolique.

À moins de soutenir que l'Église de Jérusalem est institutionnellement connectée à votre Église (position qu'adopte l'Église de Rome), il est plus aisé de reconnaître que Actes 15 ne donne pas véritablement d'instructions quant à la gouvernance de l'Église en général. Nous devrions plutôt considérer cette lettre – rédigée par des apôtres, inspirée par le Saint-Esprit, et envoyée par l'Église de Jérusalem – presque comme n'importe quelle autre épître du Nouveau Testament. Son autorité sur nous aujourd'hui n'est pas ecclésiale. Elle fait autorité parce qu'il s'agit d'une instruction apostolique ayant été canonisée comme Écriture apostolique inspirée par le Saint-Esprit.

Pour plus d'information sur Actes 15, voir le chapitre 6 de *Don't Fire Your Church Members*.

Les congrégationalistes ne reconnaissent l'autorité des anciens qu'en théorie ; mais dans la pratique, le leadership des anciens est uniquement consultatif.

Cette critique considère qu'il n'existe qu'un seul type d'autorité, alors que la Bible en établit plusieurs et les présente comme œuvrant ensemble au sein de l'Église. Dans la conception congrégationaliste, l'autorité des anciens est réelle pour 4 raisons. (1) C'est Dieu qui l'a établie (voir, par exemple, Ac 20.28). (2) Elle s'accompagne d'une sanction céleste et eschatologique ; c'est-à-dire que Jésus, au jour du jugement, condamnera les actes injustifiés de désobéissance à l'autorité des anciens. (3) Cette sanction devrait peser sur la conscience du croyant. (4) Un membre qui refuse de se soumettre à l'autorité des anciens de manière répétée et sans jamais s'en repentir pourrait faire l'objet de la discipline d'Église.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur l'autorité des anciens, voir le chapitre 5 du présent ouvrage et du livre *Don't Fire Your Church Members*.

Le congrégationalisme est peu efficace et il complique l'avancée des dossiers.

Comparé à d'autres structures de gouvernance de l'Église, le modèle congrégationaliste peut effectivement être peu efficace. Cependant, la même critique pourrait être formulée à l'encontre de la sanctification. Le rendement plus lent du congrégationalisme est dû, en substance, à la lenteur de la croissance chrétienne. L'apprentissage en général est long. Comme un parent, la responsabilité du pasteur ne consiste pas simplement à prendre des décisions, mais à enseigner aux membres à prendre de bonnes décisions. Et en effet, cela requiert un travail patient de berger sur le long terme. Quiconque n'a pas la patience pour un tel travail ne devrait sans doute pas aspirer à devenir pasteur ; il trouvera davantage sa place dans le milieu des affaires.

Le congrégationalisme est simplement le reflet de la démocratie occidentale. C'est une idée moderne et non un concept biblique.

Pour commencer, les mécanismes démocratiques étaient fréquemment utilisés dans le monde ancien – de la Grèce antique à la République romaine, jusque dans les communautés juives de Qumran. Deuxièmement, des échos congrégationalistes sont perceptibles dans l'Église primitive (de la Didachè à Clément de Rome, et même Cyprien de Carthage) ainsi que dans l'Église issue de la Réforme (chez Luther et Calvin). Troisièmement, le renouvellement des formes contemporaines du congrégationalisme (dans les années 1500) a précédé le renouvellement des formes contemporaines de la démocratie (dans les années 1700). Quatrièmement, le congrégationalisme, lorsqu'il est bien compris, n'est pas une démocratie, mais un gouvernement mixte.

Pour plus d'information sur l'histoire du congrégationalisme et des mécanismes démocratiques dans le monde antique, voir le chapitre 4 de *Don't Fire Your Church Members*.

La Bible ne donne aucun exemple d'une assemblée où tous les membres votent.

Au contraire ! Lisez ce que disent la plupart des commentateurs au sujet de l'expression « par le plus grand nombre », c'est-à-dire la majorité, dans 2 Corinthiens 2.6. Par contre, la Bible ne donne aucun exemple d'une session, d'un presbytère, d'un synode, ou d'un Collège de cardinaux qui passe au vote, tout simplement parce que *ces entités ne se trouvent pas dans la Bible* ! (Chaque modèle de gouvernance implique que certains groupes votent ; la différence se situe dans l'identité de ceux-ci.)

Enfin, le vote est une « forme » et non un « élément », c'est-à-dire qu'il existe une certaine souplesse quant au contexte. Les Églises peuvent également prendre des décisions sur la base d'un consensus, qui est un autre mécanisme ou une autre forme.

Le congrégationalisme permet au troupeau de congédier le berger (comme dans l'exemple de Jonathan Edwards). Ce n'est pas logique !

Dans ce cas, l'apôtre Paul n'est pas logique, parce que c'est exactement ce qu'il fait. Il dit aux Églises de la Galatie de renvoyer quiconque prêche un faux Évangile, que ce soit lui ou même un ange du ciel (Ga 1.6-9). Une assemblée peut-elle donc renvoyer son pasteur selon son bon vouloir ? Non ; le motif doit être biblique. L'assemblée de Jonathan Edwards a sans doute eu tort de le congédier, bien qu'elle en avait le droit. Même les mécanismes légitimes peuvent être utilisés à mauvais escient.

Les « brebis » n'ont aucune autorité.

C'est vrai pour les brebis, mais pas pour les citoyens (voir Ép 2.19 ; Ph 3.20 ; Hé 8.11). Et le terme « brebis » n'est qu'une des métaphores pour décrire les membres d'Église ; ne tombons pas dans la surinterprétation.

Le congrégationalisme, c'est la loi de la populace – surtout quand l'assemblée vote sur tout et n'importe quoi.

Dans ses formes les plus malsaines, oui. Et les modèles presbytérien et épiscopalien sont effectivement tyranniques, dans leurs formes les plus malsaines. Tout système présente des versions malsaines. Au nom de la fidélité, nous devrions toujours nous demander : « Qu'est-ce qui est biblique ? » Au nom de l'impartialité, nous devrions toujours évaluer les autres systèmes sur la base de leurs exemples sains, et non sur celle des situations malsaines.

Et les assemblées ne devraient pas voter sur tout ! Pour plus d'informations sur les sujets pour lesquels le vote de l'assemblée devrait être requis, voir le chapitre 4 du présent ouvrage et du livre *Don't Fire Your Church Members*.

Le congrégationalisme mène à la dictature et au culte de la personnalité.

Comme pour la question précédente, il s'agit d'une autre forme malsaine du congrégationalisme. Et là encore, chaque modèle de gouvernance peut se décliner dans des formes malsaines. Le problème dans ce cas-ci n'est pas l'assemblée, mais bien le responsable. La tâche du pasteur consiste à former d'autres responsables – ainsi que ses futurs remplaçants – afin que l'Église soit dirigée par une pluralité de pasteurs ou d'anciens. Lorsqu'un pasteur permet à son assemblée de placer ses espérances en lui plutôt qu'en la Parole de Dieu, et lorsqu'il refuse que d'autres exercent l'autorité avec lui, il ne se conduit pas en berger conforme à l'image de Christ.

L'Église entière n'aurait pas pu se rassembler en un seul endroit dans les villes méditerranéennes de l'Antiquité.

L'Église de Jérusalem, forte de plusieurs milliers de membres, l'a pourtant fait (Ac 2.46 ; 5.12 ; 6.2). Elle a même tenu une réunion de membres pour parler de l'organisation de l'Église (6.2).

Le congrégationalisme favorise les rivalités internes et permet à des croyants immatures d'avoir trop d'influence.

Peut-être, mais on ne peut pas faire une omelette sans casser des œufs. C'est précisément en ayant l'occasion de prendre des décisions qu'un croyant pourra croître en maturité. La gouvernance congrégationaliste donne aux membres immatures l'occasion de faire travailler deux groupes musculaires : ils développent leurs « muscles de soumission » en apprenant à se soumettre au leadership des anciens, et ils fortifient leurs « muscles de sagesse et de discernement » en œuvrant pour protéger l'Évangile. Le leadership des anciens leur fournit l'accompagnement et le cadre dont ils ont besoin. Le modèle de gouvernance par les anciens, par contre, refuse à l'assemblée cette occasion de se former et de grandir.

Pour plus d'informations sur la formation des membres immatures, voir les chapitres 1 et 2 du présent ouvrage.

Le congrégationalisme ne protège ni l'Évangile ni la fidélité doctrinale, puisque les membres de l'assemblée ne sont pas formés théologiquement ou mis à part pour le ministère.

Le Saint-Esprit n'a pas besoin de formation, et il habite en chaque membre de l'assemblée. Par conséquent, chaque membre devrait posséder une connaissance de base de l'Évangile. Rejeter ce postulat revient à rejeter les promesses de la nouvelle alliance (voir Jé 31.33,34). En outre, le congrégationalisme ne prive pas l'assemblée du leadership des anciens. Et enfin, si l'on compare le bilan historique des Églises congrégationalistes et celui des dénominations qui ne le sont pas, il en ressort clairement que ces dernières glissent plus souvent vers le libéralisme.

La Bible nous présente systématiquement le modèle d'un leader unique : Adam, Abraham, Moïse, David, et Jésus.

Tout d'abord, cette affirmation est fautive. Moïse avait des conseillers ; les prêtres et les prophètes avaient toujours un œil sur le roi ; les Églises étaient composées d'une pluralité d'anciens. Deuxièmement, pensez

à Adam. Qui est-il ? Il est chacun d'entre nous ; il est le représentant de toute l'humanité. Et qui est Christ ? Christ est le second Adam, le second représentant de l'humanité (Ro 5.12-18). Si le travail précis qu'ils avaient à accomplir différait, ils ont pourtant tous deux présenté un certain modèle d'exercice de l'autorité. Seul l'un d'entre eux a réussi, et il a appelé une nouvelle humanité à régner pour toujours avec lui.

La Bible ne défend pas une forme de gouvernance d'Église en particulier.

Pour émettre cette critique, il faut pouvoir démontrer que les différents accents que l'on trouve dans différents textes sont des éléments contradictoires, plutôt que des éléments qui se complètent pour former une image plus globale. Je ne crois pas qu'on puisse le démontrer. S'il existe quelques facteurs historiques singuliers, comme la fonction des apôtres, je ne connais aucun passage qui ne corresponde pas à cette image globale qui dépeint le leadership des anciens comme allant de pair avec l'autorité de l'assemblée.

Cette critique pose un problème plus fondamental, en réalité : elle traite la Bible comme un livre de philosophie politique grecque. Elle cherche un passage qui, à la façon d'Aristote, ferait discuter entre eux les trois modèles de gouvernance ecclésiale. Cependant, l'esprit hébreu se préoccupait davantage de savoir si les relations étaient appropriées (sont-elles saintes et justes ?) et de déterminer qui Dieu avait autorisé à faire telle ou telle tâche. C'est en vous posant cette question que vous découvrirez la structure de gouvernance que la Bible préconise.

Si la question de la gouvernance est aussi claire dans la Bible, pourquoi les opinions diffèrent-elles autant sur ce sujet ?

Pour la même raison que les opinions diffèrent aussi sur tout sujet de doctrine : nous sommes des êtres limités et déchus. De plus, la question de la gouvernance de l'Église implique des structures de gestion des pouvoirs ; il n'est donc pas étonnant qu'elle soit particulièrement controversée. La solution ne consiste pas à nier le fait que la Bible traite

effectivement de la gouvernance, mais à travailler plus encore pour comprendre ce qu'elle nous dit sur ce sujet.

Le congrégationalisme est un modèle statique qui ne permet pas des adaptations culturelles.

Cela équivaut à dire que la prédication biblique ou la sainte cène sont statiques et ne permettent pas des adaptations culturelles. C'est vrai, dans un sens ; ces éléments sont universels. Néanmoins, ils peuvent prendre des formes différentes selon le contexte.



PUBLICATIONS CHRÉTIENNES

Publications Chrétienne est une maison d'édition évangélique qui publie et diffuse des livres pour aider l'Église dans sa mission parmi les francophones. Ses livres encouragent la croissance spirituelle en Jésus-Christ, en présentant la Parole de Dieu dans toute sa richesse, ainsi qu'en démontrant la pertinence du message de l'Évangile pour notre culture contemporaine.

Nos livres sont publiés sous six différentes marques éditoriales qui nous permettent d'accomplir notre mission :



La Rochelle



Nous tenons également un blogue qui offre des ressources gratuites dans le but d'encourager les chrétiens francophones du monde entier à approfondir leur relation avec Dieu et à rester centrés sur l'Évangile.



reveniralevangile.com

Procurez-vous nos livres en ligne ou dans la plupart des librairies chrétiennes.
pubchret.org | XL6.com | maisonbible.net | blfstore.com